

paulgermainnotaire.com
450-504-5080

Notaires
GERMAIN & LARIN

Aussi sur le WEB Journal des citoyens

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

www.journaldescitoyens.ca

JEUDI 20 AOÛT – VOLUME 20, NUMÉRO 10
PROCHAINE PARUTION: JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020

JARDISSIMO
PÉPINIÈRE LORRAIN
Pour le choix !

450-224-2000
2820, boul. Curé-Labelle, Prévost

CENTRE VISUEL DE PRÉVOST
LUNETTERIE | URGENCE | EXAMENS

450 224.2993
908, Chemin du lac Écho, Prévost

450-224-0583
2894, boul. Curé-Labelle, Prévost

CLINIQUE DENTAIRE
D^{re} Isabelle Poirier
POUR DES SERVICES tout en douceur

LES AVOCATS
Guérin, Lavallée, Taillon

Benoît Guérin

228, rue de Martigny O.
Saint-Jérôme (Qc) J7Y 2G3
450-431-5061

APRIL Super Flo
MEGA PNEU
Prév-automobiles/mécanique 224-2771

3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC J0R 1T0
prevautomecanique@videotron.ca

NAPA **AUTOPRO** **NOKIAN TYRES**

Freins et suspension | Vente et installation de pneus de toutes marques
Entretien recommandé selon le fabricant | Injection électronique
Direction et alignement | Diagnostic et analyse de témoins d'anomalies

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h



«Près de la nature pour comprendre la vie»

Jacinthe Laliberté - Sheila David et Maxime Belleau posent fièrement dans leur jardin à Sainte-Anne-des-Lacs où ils ont travaillé à construire un écosystème leur permettant de cultiver une panoplie de légumes qu'ils savourent à tous les jours.

- Page 19



POLITIQUE

Investissements dans la région

Un financement de deux millions de dollars du MAMH dédié au parc linéaire Le P'tit tain du Nord et un financement fédéral lié à la COVID-19 à la Fondation Laurentides qui a reçu et redistribué 1 128 027 \$ à 32 organismes communautaires de la région.

- pages 3 et 16



ENVIRONNEMENT

Le bon bateau au bon endroit

Coalition navigation lance le projet NAVIA pour Naviguer sur la Vie aquatique - mesurer, comprendre et agir pour la protéger, pour mieux comprendre l'effet du batillage sur les berges, créer des outils de sensibilisation et mesurer l'engagement des plaisanciers.

- page 5

L'abc d'une rentrée scolaire sécuritaire

Québec.ca/rentree

Votre gouvernement

Québec

- pages 13 à 15

**BIEN MANGER
EN UN CLIN D'OEIL**

Déjeuner
Dîner
Retour à la maison

IGA express Famille Piché
2900 boul. du Curé-Labelle
Prévost





LE P'TIT MAGASIN

SHAWBRIDGE

PROMOTION D'AOÛT VIANDES ET GRILLADES

FAUX FILET — 21,99\$/LBS

TOMAHAWK — 17,99\$/LBS

BAVETTE DE BŒUF — 19,99\$/LBS

FILET MIGNON — 25,90\$/LBS

Et plus encore !

Suivez-nous !
f LE P'TIT MAGASIN

3023 BOUL. DU CURÉ-LABELLE, PRÉVOST, JOR 1T0

BŒUF QUALITÉ 1855



Un plan d'investissement majeur

ÉMILIE CORBEIL

Le 15 juillet dernier, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) annonçait un financement de deux millions de dollars suite à une entente signée avec le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides et la Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord. Dédié à des interventions correctives de mise aux normes et d'amélioration des voies cyclables, ce montant s'ajoute aux quelque trois millions déjà récoltés dans le cadre d'un plan d'investissement de 25 millions regroupant les six MRC couvertes par le parc pour les six prochaines années.

Des travaux majeurs sont attendus

Selon Jean-Sébastien Thibault, directeur général de la Corporation, plusieurs travaux de réfection majeurs et prioritaires sont à faire. De Bois-des-Filion à Mont-Laurier, le parc linéaire couvre 234 kilomètres de sentier. Des ponts et des pontceaux sont à refaire et 83 kilomètres de piste sont encore à asphalté. À cela s'ajoutent les réparations des barrières, l'entretien des stations mécaniques et la signalisation.

Des villes généreuses

Afin de permettre de mettre l'accent sur certaines priorités au long de la piste, les villes de Blainville, Sainte-Thérèse, Rosemère, Lorraine et Bois-des-Filion ont généreusement fait don de la portion de l'aide financière qui leur était dédiée. Pour monsieur Thibault, l'entente intervenue avec le MAMH est le résultat d'une excellente collaboration entre les six MRC et les 26 Municipalités qui les constituent.

De Saint-Jérôme à Sainte-Adèle

De Saint-Jérôme à Sainte-Adèle, ce sont les barrières, la signalisation, les bornes kilométriques et l'ajout de

stations mécaniques qui constituent les travaux prioritaires. La piste n'est toutefois pas asphaltée entre Saint-Jérôme et Val-Morin. Pour monsieur Thibault, il s'agit de la « cerise sur le sundae ». C'est dans les plans, mais il n'en sera réellement question que lorsque les budgets seront assurés pour les travaux de réfection plus urgents. Qu'à cela ne tienne, l'asphaltage du tronçon de 16 kilomètres entre Val-Morin et Sainte-Agathe-des-Monts a d'ores et déjà fait l'objet d'une consultation le 6 août dernier.

Un achalandage croissant

Bon an mal an, et ce depuis 10 ans, l'affluence connaît une croissance annuelle d'environ 10 % sur la piste. En cette année de Covid, monsieur Thibault estime de manière conservatrice que la croissance sera doublée. Sept compteurs automatisés ont enregistré un total de 1 322 378 passages en été 2019. Les résultats pour 2020 ne sont pas encore connus, la saison n'étant pas terminée.

Maintenant à la gare de Prévost

Depuis peu, la Corporation occupe la gare, qui fait désormais office de camp de base pour la soixantaine de

patrouilleurs et d'accueil pour les usagers de la piste. Résultant d'une entente avec la Ville de Prévost, cette nouvelle mission de la gare en assurera par ailleurs la conservation à titre de lieu patrimonial. Monsieur Thibault a également annoncé au *Journal* qu'une zone « tire ta bûche » sera aménagée pour accueillir les passants.

Étendre la piste

Un ambitieux projet, à l'échéance 2025, est également sur la table de la Corporation : celui d'étendre la piste jusqu'à Montréal. Ce lien direct avec la métropole favorisera les transports actifs et permettra aux usagers un accès facilité aux transports collectifs. De l'aveu de Jean-Sébastien Thibault, directeur général de la Corporation, l'idée fait consensus d'un bout à l'autre du trajet.

Pont Shaw ouvert ?



Photo : Michel Fortier

MICHEL FORTIER — Bonnes nouvelles! Nous avons reçu la confirmation du ministère des Transports du Québec pour la réouverture du pont Shaw dès mercredi 12 août. En fait, il était ouvert le 8 août, même si les panneaux de la rue Principale indiquaient toujours que la rue n'était accessible qu'à la circulation locale, alors que déjà un véhicule à la minute empruntait le pont.

Mais le 12 août un camion avait encore une fois accroché le gabarit, soit moins de cinq jours après son installation. Un moindre mal, le gabarit n'a pas été endommagé, il a seulement perdu ses boulons d'ancrage qui se sont brisés lors de l'ac-

crochage. Le gabarit a pu être réinstallé dans la journée, permettant ainsi la réouverture du pont Shaw. On peut se demander qui sont ces conducteurs qui conduisent ces camions de plus de 3,5 m, soit 11,5 pi tout en ignorant les indications du gabarit. La ville songe à ajouter un équipement avant le gabarit qui produirait un signal sonore au passage de tout véhicule dépassant les 3,5 m. Faudra-t-il faire comme sur les navires qui traversent le fleuve Saint-Laurent et fournir à ces camionneurs un pilote pour passer sur le pont Shaw ou faudra-t-il interdire les camions?

SPÉCIALITÉS :

- Thérapie manuelle
- Ostéopathie
- Prélèvements sanguins
- Analyse de la course à pied
- Positionnement vélo de route

PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS :

- Blessure sportive
- Maux de dos et de cou
- Tendinite
- Capsulite
- Bursite
- Fracture - Entorse

**CLINIQUE
PHYSIOTHÉRAPIE
DES MONTS**

2994 boul. Curé-Labelle, suite 101, Prévost, J0R1T0
www.physiodesmonts.com
450 224-2322

Jasmine
Perreault
physiothérapeute

Caroline
Perreault
physiothérapeute

Camille
Richer
physiothérapeute

Kim
Aspirot
ostéopathe

David
Guindon
ostéopathe

**BENOÎT
ETHIER** DD
Denturologiste

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants : complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, chèque, comptant et financement disponible

Nouvelle adresse

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

Plus de 28 années d'expérience à votre service

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)



Photo : Émilie Corbeil

Les ministres Nadine Girault, Andrée Laforest et Sylvie D'Amours sont venues faire l'annonce du financement à Sainte-Adèle, le 15 juillet dernier. Toutes trois ont tenu à souligner l'attrait majeur que représente le parc linéaire pour la région des Laurentides.

Danielle Dumont

Courtier Immobilier, résidentiel & commercial
Groupe Sutton SYNERGIE - Agence immobilière

Sutton **ddumont@sutton.com**
514-777-3989

f t i p

J'HABITE VOTRE QUARTIER

Ma passion!

VOTRE SATISFACTION!

UNE RENCONTRE *vaut mille mots!*



Une affaire vaseuse

Deux personnes font une offre d'achat sur une maison dans les Laurentides avec façade sur un lac permettant apparemment la baignade. Subséquemment, lors de l'inspection, les vendeurs leur confirment, en réponse à des questions, que le lac est accessible et qu'on peut s'y baigner à partir de la grève. La vente est conclue. Après la prise de possession, les acheteurs constatent que le fond du lac est mou et vaseux et qu'on s'y enfonce dans la vase jusqu'aux genoux. De plus, le lac est envahi à compter de juin par des lys d'eau, ce qui n'était pas le cas lors de leur visite en mai. Le propriétaire admet ne pas leur avoir mentionné, lors de leur rencontre, que le fond du lac est vaseux, précisant que cela est visible de la grève. Il reconnaît aussi l'existence de lys d'eau, ajoutant que ceux-ci n'occupent qu'environ 20 % de la surface du lac. Affirmant qu'ils n'auraient pas acheté cette propriété s'ils avaient connu ces faits, les acheteurs réclament une diminution du prix et le débat s'engage sur la base des règles de la garantie contre les vices cachés.

Vice caché?

Y a-t-il un vice caché? Le tribunal souligne que le lac en cause n'a pas été créé artificiellement. Le juge déclare que la condition du fond, dans son état naturel, ne peut être qualifiée de défectueuse parce qu'il n'existe aucune norme établissant que le fond d'un lac doit être ferme ou sablonneux ou les deux à la fois. Cela vaut aussi pour la présence des lys d'eau. Cela ne suffit toutefois pas pour régler le litige parce que les acheteurs invoquent aussi le non-respect du devoir de divulgation du vendeur du fait de ne pas leur avoir dit que le lac est vaseux et porteur de lys d'eau. À cela le tribunal répond que les acheteurs n'ont jamais tenté au moment de l'achat de savoir de la part du propriétaire quel était l'état du fond du lac et ils n'ont fait eux-mêmes aucun geste pour le découvrir. Ils n'ont pas non plus indiqué au vendeur qu'ils désiraient que le fond du lac soit solide ou sablonneux et le vendeur n'a fourni aucune assurance à cet égard. En somme, il n'y a pas non plus de défectuosité fonctionnelle ni conventionnelle et leur demande de réduction du prix est rejetée. Quoi qu'il en soit, cette affaire est porteuse de leçons. Un acheteur devrait poser directement au vendeur toutes les questions qu'il juge importantes. Il aurait aussi avantage à procéder lui-même aux vérifications susceptibles de répondre à ces mêmes questions.

D'après Renz c. Lafontaine et Revue du Notariat

Not' Journal – Jean-Guy Joubert

L'été s'achève délaissant les chaudes températures. La durée de la lumière du jour s'estompe pour faire une plus grande place à la nuit. Ce sera bientôt le signal d'une rentrée scolaire pour le moins atypique en ces temps de pandémie. La vie reprend tranquillement son cours en tentant d'appliquer les règles de santé publique. Cependant, il ne faudrait surtout pas considérer l'amélioration des chiffres fournies par la santé publique, comme une victoire sur la COVID-19. Qu'il suffisse de regarder la situation à laquelle font actuellement face les pays de l'hémisphère Sud, où l'hiver sévit, faisant face à une deuxième vague de la pandémie, et, la mise en place de reconfinement. Le combat est en fait loin d'être gagné, n'en déplaise aux protagonistes de l'abolition des mesures sanitaires et du lobby anti-masque. La vigilance et le respect des règles sanitaires sont de plus en plus d'actualité.

Dans notre édition d'août :

Espace social

En page 3, un topo sur le P'Tit Train du Nord où nous en apprenons un peu plus sur un plan d'investissement majeur. En page 16, un article où La Fondation Laurentides a reçu une subvention dans la foulée du financement fédéral lié à la COVID-19, et, redistribué un montant de 1 128 027 \$ à 32 organismes communautaires de la région. En page 27, nos aînés durement touchés par la pandémie, recevaient chacun un dessin, dans le cadre d'une initiative lancée par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, et mettant en action de nombreux enfants d'employés du CISSS des Laurentides et de jeunes issus d'une vingtaine d'écoles primaires de la région. Un beau geste de compassion et solidarité envers nos aînés.

Espace Entrepreneur

En page 7, dans notre Espace Entrepreneur, un portrait de madame Nathalie Rooke Provost et monsieur Pablo Robado de Clash Design, entreprise de Prévost.

Politique

Suivez les chroniques du maire de Prévost, en page 8, et, de la mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs, en page 17.

Environnement

En page 5, un article *Le bateau au bon endroit*. Le 30 juillet dernier, la Coalition navigation lançait le

projet NAVIA : naviguer sur la Vie aquatique – mesurer, comprendre et agir pour la protéger. Grâce à une collaboration avec l'Institut national de recherche scientifique (INRS), le projet aura pour double objectif de mieux comprendre l'effet du batillage sur les berges ainsi que de créer des outils de sensibilisation et de mesurer l'engagement des plaisanciers. En page 19, *La permaculture, plus qu'un style de vie*; suivez l'expérience menée par deux résidents de Sainte-Anne-des-Lacs visant à créer un environnement de culture en priorisant la biodiversité. En page 25, *Don écologique de deux nouvelles propriétés*, portant la superficie de terrain protégée dans la Forêt-Héritage à 57,8 hectares.

Arts

En page 18, un article sur le collectif d'artistes de Sainte-Anne-des-Lacs portant sur une exposition entièrement consacrée à l'autre.

Le Festival des arts de Saint-Sauveur poursuit toujours ses activités virtuelles, jusqu'au 6 septembre, par la diffusion hebdomadaire de films sur la danse. Pour voir ou revoir les prestations, toutes exécutées et filmées en extérieur dans la région de Saint-Sauveur, par des grands artistes de chez-nous, c'est un rendez-vous sur le site du FASS <https://festivaldesarts.ca/>.

Bonne fin d'été, bonne lecture, prudence, port du masque et respect des règles sanitaires!

Journal citoyens

Mission :

Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du *Journal des citoyens*.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des textes, des photos ou des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostaises

C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur :

Michel Fortier, tél. : 450 602-2794
redaction@journaldescitoyens.ca

Coordination aux finances :

Sophie Heynemand, tél. : 450 530-8000
sheynemand@journaldescitoyens.ca

Conseiller juridique :

Benoît Guérin
bguerin@journaldescitoyens.ca

« Ce qui, probablement, fausse tout dans la vie c'est qu'on est convaincu qu'on dit la vérité parce qu'on dit ce qu'on pense » Sacha Guitry



788, rue Shaw, Prévost

Tél. : 450-224-2507

maisonentraideprevost@videotron.ca

Dons

Nous acceptons les dons de vêtements et autres objets en bon état et réutilisables. Bienvenue aux résidents de Prévost et ceux des villes environnantes.

Rappel - dépôt de vêtements et gros objets

Nous demandons la collaboration des citoyens afin de respecter les heures de dépôt des gros objets et meubles qui sont du lundi au samedi de 9 h à 16 h.

Pour les vêtements, vous pouvez les déposer **en tout temps** dans des sacs attachés dans les deux

bacs bleus à cet effet à l'arrière du bâtiment.

COVID-19

La Maison d'entraide a pris toutes les mesures nécessaires pour sécuriser votre magasinage en ce temps de pandémie. **Des bouteilles de désinfectant sont à votre disposition aux entrées et le port du masque est obligatoire.** Nous demandons également à notre clientèle de respecter la distanciation sociale de deux mètres. **Merci de votre engagement citoyen!**

Michèle Desjardins



Heures d'ouverture

Comptoir familial et friperie

Lundi : 13 h à 15 h 45

Mardi au vendredi : 9 h à 11 h 45 et 13 h à 15 h 45

Samedi : Fermé

Heures de dépôt pour meubles et accessoires (entrepôt) - Du lundi au samedi : 9 h à 16 h

Dimanche - AUCUN DÉPOT.

Dépôt de vêtements - En tout temps, dans les 2 contenants bleus extérieurs à l'arrière du bâtiment.



Suivez-nous sur Facebook et devenez amis avec nous

www.maisonentraideprevost.org

Espace ENTREPRENEUR

NDLR : Les articles sur les profils d'entrepreneurs s'inscrivent dans la volonté du *Journal* de présenter ce qui se vit dans notre communauté, tant les loisirs que les activités culturelles, municipales et économiques. Les gens d'affaires font partie de cette communauté et jouent un rôle important dans le développement économique de notre région. Cet *Espace*

entrepreneur veut mettre en lumière leur esprit d'entreprise, leurs objectifs, leur philosophie d'affaires, leur implication au sein de la communauté. Autant de sujets qui vous permettront d'apprendre à connaître le personnage derrière la réussite. **Une rendez-vous en page 7.**

Bonne lecture: affaires@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :
Jean-Guy Joubert (président), Sophie Heynemand (trésorier), Yvan Gladu (vice-président), Carole Bouchard (secrétaire), Benoît Guérin, Gilbert Tousignant, Odette Morin, Georges Carlevaris, Diane Brault, Yvon Blondin, Lyne Gariépy, Louise Guertin, Jacinthe Laliberté, Marie-Claude Aspiros, Sylvie Prévost et Carole Trempe.

Révision des textes :

Gleason Thérberge, Monique Ménard, Daniel Machabée, Louise Guertin, Benoît Guérin et Jean-Guy Joubert.

Journalistes :

Émilie Corbeil : emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Webmestre :

Alain Boisclair : info@alainboisclair.com

Facebook : [journaldescitoyens](https://www.facebook.com/journaldescitoyens)
Club Ado média

Direction artistique et infographie : Carole Bouchard
infographie@journaldescitoyens.ca

Représentante publicitaire :

Lise Pinard, tél. : 450 335-1678
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur : TC Transcontinental

Tirage certifié : 10900 exemplaires

Distribution : Postes Canada : médiaposte

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de :

Culture et Communications Québec

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage certifié
AMECQ

Le bon bateau au bon endroit

ÉMILIE CORBEIL

Le 30 juillet dernier, la Coalition Navigation lançait le projet NAVIA: Naviguer sur la Vie aquatique - mesurer, comprendre et agir pour la protéger. Grâce à une collaboration avec l'Institut national de recherche scientifique (INRS), le projet aura pour double objectif de mieux comprendre l'effet du batillage sur les berges ainsi que de créer des outils de sensibilisation et de mesurer l'engagement des plaisanciers.

« Vous m'avez monté un beau grand bateau, vous m'avez fait de bien grandes vagues ». Daniel Piché, président de la Coalition, annonce d'entrée de jeu ce qui a motivé la création de l'organisme en 2013: L'apparition, sur nos lacs, de bateaux de type *wake boats*. Ces embarcations, bien spéciales, sont dotées de ballasts et d'amplificateurs de vagues afin de permettre aux plaisanciers de faire du surf.

Les vagues créées par ces engins peuvent atteindre plus de 1,5 mètre de hauteur et produisent une colonne d'eau remuant les sédiments jusqu'à cinq mètres de profondeur, causant un double problème: d'abord, les vagues hautes et puissantes frappent violemment les berges et les érodent, puisqu'elles ne s'éteignent qu'au bout d'une distance de 300 mètres, soit bien davantage que la largeur de la majorité des lacs et des baies. Ensuite, les

colonnes d'eau en profondeur font remonter une quantité importante de sédiments, augmentant l'apport en phosphore et la turbidité des lacs et précipitant leur eutrophisation. Monsieur Piché précise que la majorité des lacs du Québec ont une profondeur moyenne d'à peine six mètres.

Ces informations proviennent d'études qui ont déjà été faites par l'Université du Québec à Montréal et l'Université Laval à Québec. Le projet NAVIA permettra en outre de financer une nouvelle étude, cette fois dédiée à la caractérisation de l'empreinte hydro-sédimentaire de plusieurs types de bateaux plutôt que seulement ceux de type *wake boats*.

Le difficile partage des cours d'eau

Pour M. Piché, il devient évident que de telles embarcations,

lorsqu'elles sont mal utilisées, nuisent gravement aux autres usagers des lacs. Il devient impossible d'y faire du canot, du kayak, de la planche à voile ou du *paddle board*, puisque les vagues sont trop violentes. Il est également peu avisé de s'y baigner, l'eau devenant totalement turbide lors des fins de semaine achalandées. Plusieurs riverains déplorent aussi que leurs quais soient abîmés par les vagues.

Une législation inadaptée

Sur nos lacs, la navigation demeure encadrée par la *Loi sur la marine marchande du Canada*. Inadaptée, cette loi ne tient en aucun cas compte de la tolérance environnementale propre à chacun des cours d'eau qui accueille des embarcations. Elle fait par ailleurs fi de toute notion du partage des eaux en contexte de plaisance.

Pour M. Piché, il est difficile d'espérer pouvoir un jour modifier cette loi, féroce défendue par une industrie nautique milliardaire.

L'environnement, un pouvoir municipal

Le président de la coalition souligne toutefois que les Municipalités qui font leurs devoirs ont quelques



Les bateaux de type «wake boats» sont dotés de ballasts et d'amplificateurs de vagues afin de permettre aux plaisanciers de faire du surf.

outils dans leurs coffres pour encadrer la pratique du *wake boat*. Si la réglementation propre au cours d'eau est fédérale, les Municipalités conservent des pouvoirs sur la qualité globale de l'environnement. Elles pourraient donc, par règlement, imposer certaines restrictions.

Cette constatation n'est pas sans rappeler la récente victoire de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs devant les tribunaux, alors qu'elle était poursuivie par la compagnie Weedman. La juge de la Cour supérieure a ainsi rappelé qu'il était possible pour une municipalité de restreindre, dans ce cas-ci, l'usage des pesticides, sans empêcher aucunement la réalisation de l'objet de la loi fédérale.

N'en demeure pas moins que plusieurs Municipalités craignent les contestations judiciaires et qu'il devient, dans un contexte d'actions individuelles, difficile de coordonner les efforts.

L'importance de l'éducation

C'est en toute connaissance de cause que la Coalition réserve une grande partie de ses efforts à l'éducation des plaisanciers. Ces derniers doivent être informés des gestes à poser pour réduire l'impact de leurs activités sur les plans d'eau. Faire du *wake boat* dans des eaux profondes et vastes en diminue nettement la nuisance environnementale. C'est aussi un moyen de ménager de l'espace pour les autres plaisanciers.

Profitez de conseils, à proximité de chez vous.



Centre de services Prévost
2637, boul. Curé-Labelle
Prévost
450 436-5335



Desjardins
Caisse de la Rivière-du-Nord

Au cours des derniers mois, le Bloc Québécois a notamment :



Négocié et obtenu une protection accrue pour l'**aluminium** du Québec;



Défendu une résolution pacifique de la crise des **blocus ferroviaires**;



Défendu notre environnement en réclamant l'abandon du projet **Teck Frontier**;



Mené le combat pour obtenir du soutien financier pour nos **aînés**;



Travaillé, sans relâche, pour faire face à cette **pandémie**;



Fait adopter une motion réclamant du gouvernement la bonification des prestations de maladie de l'**assurance-emploi**.

Un bloc fort, c'est des gains pour le Québec!

RHÉAL FORTIN
DÉPUTÉ DE RIVIÈRE-DU-NORD



BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

450 565-0061
Rheal.Fortin@parl.gc.ca

72, rue de la Gare, bureau 203
Saint-Jérôme (QC) J7Z 2B8

La chronique du maire

Paul
Germain



VILLE DE
Prévost
Août 2020

Des jeux d'eau pour Prévost

À l'instar de plusieurs villes du Québec, Prévost a l'intention de se doter de jeux d'eau. Cela répond à une demande constante de nos citoyens depuis plusieurs années et comme nos étés sont de plus en plus chauds, il est pertinent d'offrir une alternative à la piscine municipale à nos jeunes et moins jeunes citoyens.

Lors de la séance du 17 août dernier, le conseil a octroyé un contrat de

service professionnel pour la fourniture des services professionnels en architecture de paysage, ingénierie civile, mécanique et électrique dans le cadre de la réalisation de jeux d'eau. C'est le premier pas du processus qui, si tout va bien, devrait nous permettre d'en profiter à l'été 2021.

Choix du site – Les jeux d'eau se devaient d'être situés à un endroit ayant non seulement l'aqueduc municipal, mais aussi idéalement les égouts pour voir à l'évacuation des eaux.

Le secteur Shawbridge et le secteur du lac Écho ont déjà une piscine municipale. Le secteur sud n'a aucune infrastructure de ce type.

La présence d'une école, d'un vaste stationnement, du parc linéaire et du terrain de soccer ont

été aussi des facteurs qui ont influencé notre décision de construire le tout au parc des Clos.

Avantages des jeux d'eau

– Un avantage des jeux d'eau c'est qu'ils peuvent être mis en service aussi tôt qu'en mai et aussi tard qu'en octobre en cas

de canicule précoce ou tardive. Il est aussi de plus en plus difficile de trouver des sauveteurs.

Consultation – Ce printemps une consultation a été faite par le service des loisirs pour savoir quels jeux les enfants voudraient voir. Il y a eu 300 participants ce qui est une très belle participation. Suite au sondage, les modules suivants ont donc été mis dans l'appel d'offres et devraient se retrouver avec d'autres dans les jeux d'eau.

Santé vs Environnement – Il y a principalement deux systèmes de jeux aquatiques. Les jeux sans recirculation d'eau, rejettent l'eau aspergée sur les enfants directement dans les eaux usées.

Les aires à recirculation recueillent l'eau dans un réservoir, la traitent et la réutilisent, ce qui est plus écologique. Par ailleurs, les jeux d'eau à recirculation comportent un risque comme en témoigne un rapport rédigé par M. Russell pour le Centre de collaboration nationale en santé environnementale (CCNSE) : « Les aires de jeux d'eau ont été la source de nombreuses flambées de maladies gastro-intestinales au cours des 20 dernières années aux États-Unis et au Canada ».

Les jeux d'eau à recirculation sont surtout fréquentés par de jeunes enfants, dont l'hygiène peut être limitée et dont certains portent des couches, ce qui peut rendre l'eau particulièrement vulnérable à la contamination d'origine

humaine. De plus, les enfants ont tendance à avaler plus d'eau, ce qui les expose davantage au risque de transmission de bactéries pathogènes potentiellement présentes dans l'eau.

Des analyses physico-chimiques doivent être effectuées sur place par la ville idéalement toutes les trois heures. Un système ultra violet est aussi nécessaire. Enfin, il est recommandé de favoriser la prise de douche avant d'utiliser les jeux d'eau!

De plus, les coûts de construction et surtout les coûts d'opération sont beaucoup plus élevés avec ce système.

La journaliste Marie Allard de *La Presse* fait état de nombreux cas de contamination à diverses maladies et d'autres dangers dans son article Des jeux d'eau pas toujours sûrs paru le 26 septembre 2017 pour ceux qui voudraient approfondir le sujet.

Pour toutes ces raisons, le conseil a décidé de prendre un système sans recirculation de l'eau.

Volume d'eau utilisé – Chacun des jeux d'eau sera contrôlé avec des débits et des intervalles déterminés. En aucun temps, toutes les structures ne peuvent fonctionner simultanément. La plupart des jeux d'eau seront déclenchés par des boutons-poussoirs ce qui assurera qu'aucun jeu d'eau ne fonctionnera s'il n'y a pas quelqu'un pour l'activer.

Selon les informations obtenues par d'autres villes, la consommation annuelle des jeux d'eau équivaldrait à celle d'une maison unifamiliale de quatre personnes.

Coût et financement – Le coût de construction est estimé à environ 300 000 \$. Il sera financé en partie par le fonds de parc et terrain de jeux.

L'été 2020 avec le COVID nous a démontré l'utilité d'avoir des installations de loisirs à Prévost pour permettre à nos citoyens de vivre leurs loisirs à Prévost.



Pas de pavage d'élection, mais des solutions innovantes

Je ne suis pas ingénieur, mais ce que je constate, au-delà de mes anciens préjugés, que le pavage est tout un art. Une combinaison de matériaux de fondation jumelée à un mélange spécifique de bitume interagissant avec d'autres de facteurs (égouttement, compaction, etc.), qui si tous ces éléments réunis ne sont pas optimums, peuvent faire une rue de piètre qualité.

Réhabilitations de chaussée – Quand vient le temps de refaire une chaussée, il existe plusieurs façons. La première consiste à enlever une mince couche d'asphalte et d'appliquer un nouveau mélange bitumineux. Cette technique ne convient pas toujours, si les diverses couches d'agrégats sous la route ne remplissent plus son rôle de soutien. Sur le coup, l'aspect visuel est bon, mais souvent, après quelques hivers, il faut tout refaire. Quand cette façon de faire est utilisée dans de mauvaises circonstances, c'est appelé par certaines personnes du milieu de l'asphalte d'élection.

Une autre technique consiste à enlever l'asphalte et une partie de l'ancienne fondation et de remettre une nouvelle fondation et de l'asphalte. En bref, c'est pratiquement reconstruire la rue comme le fait présentement le ministère des Transports avec la 117. Cela demande d'enlever énormément de matériel, d'en disposer de manière écologique et ensuite d'importer sur le site une même quantité de matériaux. C'est long et très cou-

teux. Une variante de cette méthode est d'enlever l'asphalte, mais de laisser l'ancienne fondation et de remettre une nouvelle fondation par-dessus l'ancienne. Alors l'élévation des entrées charrières et des rues transversales doit être corrigée.

Sans voir toutes les méthodes possibles, le but étant de vous démontrer les principales contraintes de chacune des principales techniques pour enfin vous parler de la nouvelle méthode que nous avons utilisée sur la rue Thémens.

Nouvelle façon : le retraitement – Je précise qu'il s'agit d'une méthode qui existe depuis plus de 20 ans, mais qui n'a jamais à notre connaissance été utilisée à Prévost et même dans la région immédiate.

Le retraitement est un procédé consistant à pulvériser le revêtement bitumineux en place et à le mélanger avec une épaisseur de matériaux provenant de la fondation granulaire sous-jacente. Ces matériaux ainsi mélangés sont alors stabilisés par l'incorporation d'un

liant bitumineux et, si nécessaire, d'un liant hydraulique, tels que le ciment ou la chaux hydratée. Ils sont par la suite compactés et agissent comme nouvelle fondation granulaire qui sera, par la suite, recouverte d'un nouveau revêtement bitumineux.

Selon les défenseurs de ce procédé, il offre de nombreux avantages. En effet, cette technique de recyclage permet un gain structural sans augmenter l'épaisseur de la chaussée, ralentit l'apparition de fissures et offre une performance équivalente sinon meilleure à une chaussée neuve ou reconstruite, et ce, à moindre coût.

Les économies sont importantes. C'est donc dire que malgré notre budget très limité, nous pourrions réhabiliter plus de chaussée avec le même budget. Cela me donne personnellement espoir que cette technique pourra nous aider à remettre au niveau nos routes au cours des prochaines années. Déjà depuis deux ans et demi, nous avons investi presque 12 millions dans les routes et leurs

ouvrages sous-jacents. Il est rare de trouver des méthodes moins chères, tout aussi efficace et environnementalement bénéfique. Je ne vous cacherais pas que notre nouvelle équipe de l'ingénierie y ait pour quelque chose.

Malheureusement, cette technique dépend beaucoup de la composition de l'ancienne fondation et ne peut être appliquée partout. Déjà des analyses ont été faites sur certaines rues à refaire qui ne pourra bénéficier de cette nouvelle méthode. Malgré tout, je pense qu'il s'agit d'un nouvel outil pour en donner un maximum à nos citoyens tout en respectant leur capacité de payer.



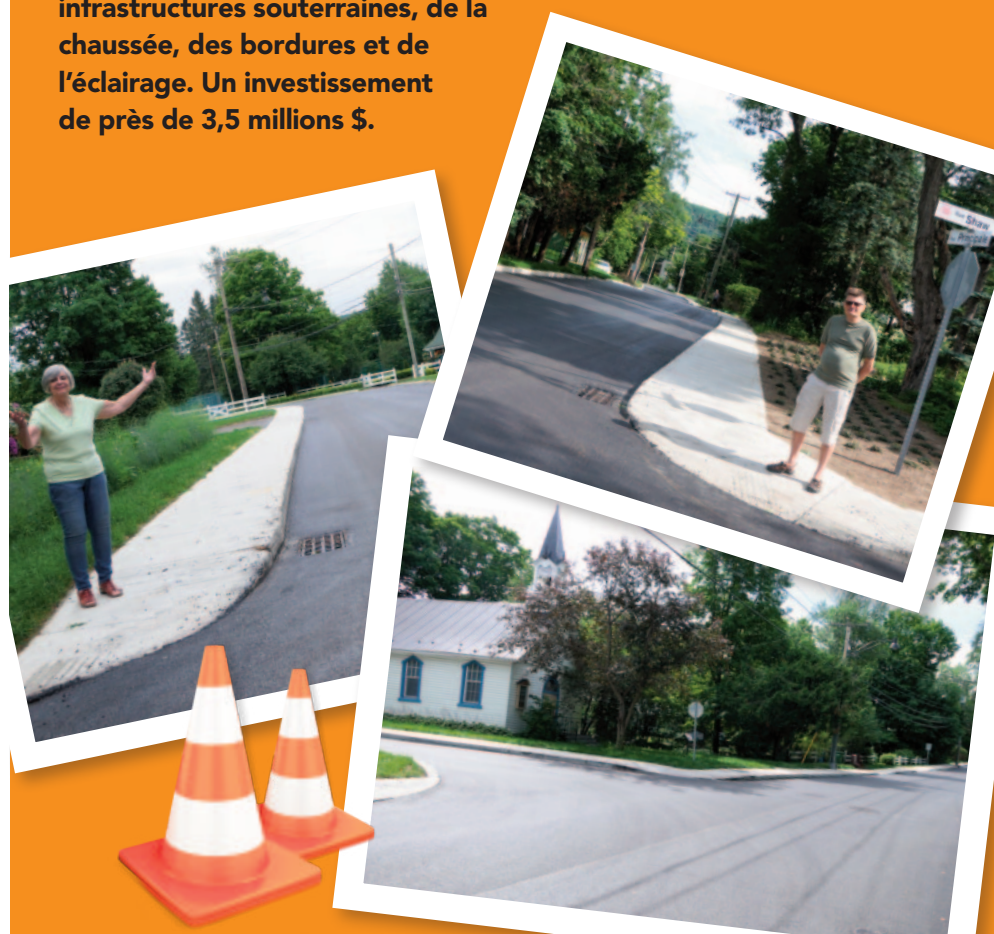


Actualités



Près de 4,5 millions \$ ont été investis dans la phase 1 des travaux du secteur Vieux-Shawbridge. Cet investissement comprend des travaux de réhabilitation des infrastructures souterraines, de la chaussée, des trottoirs, des bordures et de l'éclairage. Ces travaux ont pris place sur des tronçons des rues Principale, Shaw et de la Station.

La phase 2 des travaux est en cours et touche des tronçons des rues Principale, du Nord, Ross, Guénette, Filiatrault et Levasseur pour des travaux de réhabilitation des infrastructures souterraines, de la chaussée, des bordures et de l'éclairage. Un investissement de près de 3,5 millions \$.



APPLICATION DEA-QUÉBEC

En 2018, la Ville de Prévost a fait l'achat de 7 défibrillateurs (DEA) pour assurer la sécurité de ses employés et citoyens. Ceux-ci sont entretenus et vérifiés régulièrement par le Service de sécurité civile et communautaire.



Six de ces DEA (l'autre étant utilisé par le Service incendie) sont maintenant inscrits et enregistrés dans le registre provincial de la fondation Jacques-de Champlain, afin de contribuer à améliorer la survie à la suite d'un arrêt cardiorespiratoire. Ce registre permet de trouver l'emplacement d'un DEA rapidement pour venir en aide à quelqu'un en ayant besoin. Vous pourriez sauver des vies!

Nous vous encourageons à télécharger et à faire connaître l'application de localisation de DEA-Québec disponible sur Apple-iOS et Google-Android. Vous pourrez localiser le DEA disponible le plus près de vous en cas d'accident cardiorespiratoire.

Fête du travail

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX ET DE LA BIBLIOTHÈQUE
Le lundi 7 septembre 2020

Diffusée en direct
SUR LA PAGE FACEBOOK
DE LA VILLE DE PRÉVOST

café des élus

SUSPENDU

PROCHAINE
SÉANCE DU
CONSEIL
MUNICIPAL :

LUNDI
14
SEPTEMBRE
à 19 h 30

Salle Saint-François-Xavier
994, rue Principale, Prévost

**POUR JOINDRE
LES MEMBRES
DU CONSEIL
MUNICIPAL :**

ville.prevast.qc.ca

MA VILLE

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL



FESTIVAL BD PRÉVOST

22 ET 23 AOÛT
8^e édition

100% VIRTUEL

GRATUIT!

fbdp.ca
Suivez-nous sur  

Programmation 100 % en ligne, des jeux et activités, les bédéistes invités, et encore plus! Nouveau site Internet disponible dès maintenant!
fbdp.ca

VILLE DE **Prévost** 

RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Dès le 8 septembre, les citoyens pourront de nouveau entrer dans la bibliothèque en respectant les mesures sanitaires mises en place. Nous maintiendrons toutefois le service à l'auto et nous vous encourageons à l'utiliser!

L'accès sera limité à 10 personnes à la fois. Aucun mobilier ou équipement informatique ne seront disponibles

Pour rejoindre la bibliothèque :

450 224-8888, poste 6241
biblio@ville.prevast.qc.ca



À L'AFFICHE AU CINE-PARC

Cette année on réinvente le Ciné-famille en Ciné-parc et ce sont les citoyens qui ont sélectionné le film! C'est le temps de prendre votre revanche sur vos enfants qui vous ont forcé à écouter les mêmes films pendant des mois! Faites-leur maintenant découvrir ce classique de votre enfance : **Les petits garnements.**

Apportez vos boissons, vos bonbons et votre mais soufflé! Arrivez en voiture et respectez les consignes qui vous seront données à l'entrée.

Vendredi 21 août
Au Marché aux puces de Prévost
(entrée par la rue du Lac-Écho).
À la noirceur (vers 20 h)



En cas de pluie, la présentation est annulée.



Présenté par : **IGA**
Famille Piché extra
On s'y connaît!



Chaque geste compte.

PLANTES TOXIQUES



BERCE DU CAUCASE

La présence de la Berce du Caucase dans la région et à Prévost est une réalité... Les citoyens qui croient être en présence de cette plante, peu importe l'endroit (sur la propriété, sur les accotements, sur un terrain vague ou dans un parc), ne doivent pas y toucher et communiquer avec le Service de l'environnement.



HERBE À LA PUCE

L'herbe à la puce est une plante toxique qui pousse un peu partout. Les citoyens qui observent ou croient observer cette plante en bordure de rue ou dans un fossé doivent communiquer avec le Service de l'environnement. Pour ce qui est de sa présence sur propriétés privées, chaque propriétaire est tenu, en vertu de la réglementation, de voir à son élimination.

Information : ville.prevost.qc.ca

Les citoyens sont fortement invités à communiquer avec le Service de l'environnement afin que des spécialistes effectuent une inspection rapide. Le secteur visé pourra donc être ajouté à la campagne annuelle d'épandage pour détruire les plantes et un suivi annuel sera effectué.

ANALYSE D'EAU ET DÉCHIQUETAGE DE PAPIERS CONFIDENTIELS

La Ville de Prévost et son Service de l'environnement vous offrent ces deux services le samedi 29 août, de 9 h à 13 h, dans le stationnement de l'hôtel de Ville.

- **ANALYSE D'EAU** : prix réduit avec dépôt des échantillons au kiosque du laboratoire Notreau. Bouteilles d'échantillonnages disponibles à nos comptoirs ou sur place la journée même.
- **PAPIERS CONFIDENTIELS** : sans frais, déchiquetage sur place, limite de deux (2) boîtes-classeur par citoyen.

APPEL DE CANDIDATURE COMITÉ CONSULTATIF DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le comité se réunira approximativement une fois par mois. Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir une brève description de leurs motivations et leurs coordonnées par courriel au projetges@ville.prevost.qc.ca ou en personne au 2945, boul. du Curé-Labelle, Prévost.

Entretien des fossés

Saviez-vous qu'une gestion écologique des fossés implique qu'ils soient végétalisés? Bien que l'entretien de la végétation des fossés devant une propriété soit de la responsabilité de chaque citoyen, la meilleure façon de faire est de laisser croître ce qui y pousse naturellement. Que ce soit des herbacées, des fleurs ou des quenouilles, cette végétation a son rôle à jouer pour diminuer le ruissellement et l'érosion. Cessez de tondre votre fossé et laissez-le pousser! Lorsque de la machinerie est nécessaire pour permettre l'écoulement de l'eau, notre Service des travaux publics s'occupe de la suite. Toutefois, il faut chercher à ce que l'eau s'infiltre au lieu de s'écouler. De l'eau qui stagne dans un fossé devient problématique après cinq jours, avant ça, c'est une gestion écologique. Sortons de l'idée que les fossés servent à évacuer l'eau le plus vite possible. En fait, ils doivent servir à infiltrer l'eau au maximum et à évacuer le surplus. S'il reste de l'eau dans votre fossé après quatre jours sans pluie, il fait son travail à la perfection... et les quenouilles sont si belles dans le paysage!

En résumé, les avantages d'un fossé végétalisé sont les suivants :

- La végétation maintient la stabilité des talus, des pentes latérales et du fond du fossé;
- La végétation agit comme filtre en réduisant la quantité de sédiments transporté vers les lacs et cours d'eau en temps de pluie;
- Augmente le temps de drainage du bassin versant ce qui réduit les risques d'inondation en aval et l'érosion des berges.

Information : ville.prevost.qc.ca



AUTOMNE 2020 PROGRAMMATION DE LOISIRS

INSCRIPTIONS

EN LIGNE
SEULEMENT

21 AOÛT AU 6 SEPTEMBRE POUR LES RÉSIDENTS SEULEMENT

VILLE.PREVOST.QC.CA

ONGLET | GUICHET CITOYENS > EN LIGNE > INSCRIPTIONS PROGRAMMATION

COURS DE TENNIS

LIEU : Tennis Lesage

RATIO : De 6 à 8 élèves par instructeur

NIVEAU DES JOUEURS :

Les participants seront évalués dans les premières minutes du premier cours. Des changements pourraient être apportés à partir du deuxième cours afin d'équilibrer les niveaux ou le nombre de participants dans les groupes.

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE :

Il est possible d'acheter une raquette neuve au premier cours auprès de l'instructeur. Les raquettes HEAD juniors sont au coût de 35 \$ et les adultes au coût de 75 \$, plusieurs grandeurs possibles.

EN CAS DE PLUIE :

www.tennis40-0.ca (section info-pluie)

La décision sera prise par l'instructeur au plus tard 30 minutes avant le début du cours. Lors d'annulation, le cours sera remis à une journée subséquente. Veuillez prévoir les dates de reprises. Aucun remboursement.

SERVICE À LA CLIENTÈLE : (514) 601-7400

COURS ENFANTS | 3-13 ANS

SAMEDIS MATINS DU 12 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE (5 SEMAINES)

HORAIRE :

E1 de 9 h à 9 h 45 | 3-5 ans 45 \$ (parent obligatoire)
E2 de 9 h 45 à 10 h 45 | 6-8 ans 60 \$
E3 de 10 h 45 à 11 h 45 | 9-13 ans 60 \$

COURS ADULTES | 14 ANS ET +

JEUDIS SOIRS DU 10 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE (5 SEMAINES)

HORAIRE :

A1 de 18 h 30 à 19 h 30 - Débutants et novices (1.0 à 2.0) 60 \$
A2 de 19 h 30 à 21 h - Intermédiaires et avancés (2.5 à 3.5) 90 \$

DE RETOUR DANS UN PARC PRÈS DE CHEZ VOUS

LES MARDIS ÉNERGIE

DU 8 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE

HORAIRE : 18 h 30 à 19 h 30

DATE	LIEU
Mardi 8 septembre :	Parc des Morilles
Mardi 15 septembre :	Parc Chopin
Mardi 22 septembre :	Centre récréatif du Lac Écho
Mardi 29 septembre :	Gare de Prévost
Mardi 6 octobre :	Parc Terrasse des Pins

LES VENDREDIS ZEN

DU 11 SEPTEMBRE AU 9 OCTOBRE

HORAIRE : 10 h à 11 h

DATE	LIEU
Vendredi 11 septembre :	Parc Terrasse des Pins
Vendredi 18 septembre :	Gare de Prévost
Vendredi 25 septembre :	Centre récréatif du Lac Écho
Vendredi 2 octobre :	Parc Chopin
Vendredi 9 octobre :	Parc des Morilles

Matériel requis pour
chaque séance :

- Tapis de yoga
- Bouteille d'eau
- Serviette



Veuillez prendre note que le respect de la distanciation physique sera assuré et que dans le cas contraire, on vous demande d'avoir en main votre masque en tout temps.



En cas de pluie, l'activité est annulée.



INSCRIPTION
AUX ALERTES CITOYENNES
avis.ville.prevost.qc.ca

SUIVEZ-NOUS :





Besoin d'une consultation médicale? N'attendez pas.

Si vous avez besoin de prendre un rendez-vous avec un professionnel de la santé et que vous ne présentez aucun symptôme d'allure grippale, de la gastroentérite ou de la COVID-19, communiquez avec :

- votre médecin;
- votre clinique médicale;
- votre groupe de médecine de famille;
- ou avec Info-Santé 811, si vous n'avez pas de médecin

pour obtenir une consultation par téléphone, ou encore en personne.

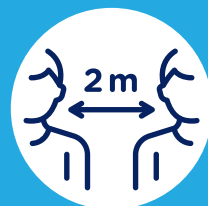
Le port du masque est obligatoire lors d'une consultation.



Toussez dans
votre coude



Lavez
vos mains



Gardez vos
distances



Portez
un masque

On continue de bien se protéger.

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

 1 877 644-4545

Votre
gouvernement

Québec 



L'abc d'une rentrée scolaire sécuritaire

De l'attribution **d'un local par groupe-classe** au **lavage des mains**, en passant par des solutions pour assurer **l'enseignement de toutes les matières** et **un soutien accru** aux élèves, on a adopté des mesures pour une rentrée réussie et sécuritaire.

Consultez la foire aux questions

[Québec.ca/rentrée](https://quebec.ca/rentrée)

CHRONIQUE VÉTÉRAIRE

Les répercussions de
«l'après COVID-19» !

Le pic de la crise semble plus loin derrière nous. La vie reprend de plus en plus son rythme d'avant. La routine des matins pressés recommence et les maisons redeviennent silencieuses durant le jour. L'arrêt forcé des derniers mois est terminé et tout ce que l'on désire est d'enfin ressortir de la maison et d'oublier cette interruption obligée qui commençait à nous ennuyer.

Mais attendez... Avez-vous pensé quelques minutes à la manière dont votre animal vit ce retour à la normale? Vous savez, lui qui a été auprès de vous comme il ne l'a jamais été au cours des derniers mois... Il se peut également que votre animal soit justement avec vous depuis ce fameux COVID et soit un heureux adopté du «Boom COVID» !

Les animaux sont hypersensibles à notre routine. Leur intelligence fonctionne par de nombreux liens et associations qu'ils effectuent à travers nos séquences comportementales. Ils vont faire pipi où vous souhaitez, non pas parce que c'est mal de le faire sur le tapis, mais seulement parce que la récompense accompagne le pipi au bon endroit. Les animaux sont de fins observateurs et savent même prévoir mieux que nous le continuum des événements.

Le retour au travail peut en avoir surpris plus d'un... Et je parle surtout des chiens. S'ils n'ont pas été préparés à se retrouver seuls pour la première fois ou de nouveau en mode solitaire pour plusieurs heures d'affilée, ils peuvent développer un niveau d'anxiété et de stress reliés à un inconfort de séparation brusque. C'est une profonde blessure émotive qui les atteint viscéralement. Ils croient être abandonnés, exclut du groupe et se retrouvent donc vulnérables et insécurisés.

Comment identifie-t-on un chien atteint d'anxiété de séparation? De multiples manifestations peuvent se présenter : vocalisations excessives, destruction de certains objets dans la maison, refus de s'alimenter, malpropreté, halètements incessants et gémissements, incapacité à s'apaiser ou dormir, hyperactivité et développement de TOC (ex. : léchage compulsif, automutilation).

Lorsque votre animal vit cela, il souffre mentalement. Il ne faut surtout pas renier son attitude et penser que «ça va passer»... Non, cela ne passera pas et pire, s'aggravera.

Une prise en charge comportementale mais aussi médicamenteuse sera requise, car c'est maladie mentale sérieuse qui lorsqu'elle est ignorée peut en venir à un point tel que les gens euthanasient ou abandonnent leur animal dans un refuge. Et ce pauvre chien, pensez-y, qui avait justement une incapacité à vivre sans son maître et qui avait une peur bleue de le perdre est condamné à vivre exactement son pire cauchemar !

Adopter un 2^e chien pour divertir le premier n'est pas non plus une solution. Parce que par moment, l'animal malade peut en venir à devenir agressif ou dominateur avec son copain. On accumule alors les problèmes...

Si vous croyez que votre animal a des symptômes ressemblant à cette condition, n'hésitez pas à consulter votre vétérinaire sans tarder. Il saura vous conseiller et vous diriger vers les bonnes ressources afin que tous, nous vivions notre retour à la normale dans la plus grande positivité.

Dr^e Valérie Desjardins, m.v.

Fonds d'urgence pour l'appui communautaire

La Fondation Laurentides se met en action

ÉMILIE CORBEIL

Dans la foulée du financement fédéral lié à la COVID-19, la Fondation Laurentides a reçu et redistribué 1 128 027 \$ à 32 organismes communautaires de la région. L'exercice a pris des airs de course contre la montre; et l'organisme, inactif, a saisi la balle au bond afin que la région ne perde pas l'aide gouvernementale à laquelle elle avait droit. Le Journal s'est entretenu avec son président, monsieur André Marion.

Membre du réseau des fondations communautaires du Canada

Créé en 2011 par François Mercier, l'organisme fait partie du réseau de 191 fondations communautaires à travers le pays. Monsieur Mercier étant récemment décédé des suites d'une longue maladie, la Fondation n'était, aux dires de monsieur Marion, pas très active.

À la base, la mission des fondations communautaires du Canada est de pourvoir chacune des régions desservies de fonds de dotation au bénéfice des organismes de bienfaisance. La Fondation Laurentides a pour objectif d'aider les organismes de la région à créer et administrer de tels fonds de dotation, ainsi qu'à solliciter et à recevoir des dons y étant dédiés.

Elle vise également à promouvoir l'éducation à la philanthropie, à accompagner les donateurs dans la réalisation de leurs objectifs et à maximiser leurs avantages fiscaux.

Quand l'argent cogne à la porte, on ouvre

Des 350 millions versés par le gouvernement du Canada au Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC), 1 128 027 \$ étaient dédiés à la Fondation Laurentides, qui a dû saisir la balle au bond afin que l'argent ne soit pas perdu. Un comité d'évaluation des demandes a dû être mis sur pieds d'urgence et ses membres, selon monsieur Marion, ont été particulièrement généreux de leur temps.

À partir du 19 mai dernier, les membres du comité ont reçu les demandes et accordé du financement pour un montant maximal de 75 000 \$ à 32 organismes de bien-

faisance. Fait inhabituel, les demandes ont dû être approuvées selon le mode «premier arrivé, premier servi», puisque l'organisme avait 10 jours pour rendre sa décision et que le montant global du financement devait être distribué en entier avant le 27 juillet.

Pour monsieur Marion, il est évident que ces exigences du fédéral ont posé obstacle à l'équité et à l'équilibre dans les octrois de financement. Plusieurs organismes n'ont pas été mis au courant de la mesure et ont omis de soumettre des demandes. La Fondation a par ailleurs tenté d'en rejoindre plusieurs pour les informer, parfois sans succès. Dans les circonstances, monsieur Marion est toutefois confiant que l'aide consentie était appropriée.

Le comité d'évaluation devait rendre un avis unanime pour chaque montant d'aide versé et les membres ont été très rigoureux dans l'évaluation des projets soumis. La liste complète des organismes et les montants consentis pour chacun sont disponibles sur la page Facebook de la Fondation.

Un tremplin pour le futur

M. Marion a indiqué au Journal que le financement fédéral via le FUAC est un tremplin pour permettre à l'organisme de se faire connaître et de réaliser sa mission première, soit de créer des fonds de dotation afin d'assurer la pérennité des organismes de bienfaisance régionaux.

Ne bénéficiant pas de fonds importants pour l'heure, il souhaite que les activités de redistribution fassent connaître la Fondation aux organismes et aux philanthropes et

qu'elle devienne une référence dans le domaine du financement dans un futur proche.

Une expertise comptable pour améliorer la confiance

Au sujet de la perte de confiance du public envers certains organismes de bienfaisance, André Marion précise qu'il est urgent, pour les organismes tels que la Fondation Laurentides, de développer une expertise comptable afin de séparer le bon grain de l'ivraie. Il a lui-même constaté que plusieurs organismes versent des salaires de plusieurs centaines de milliers de dollars à leurs dirigeants. Difficile, dans ce cas, de parler d'organismes à but non lucratif.

La Fondation Laurentides souhaite devenir une référence en ce sens : un moyen, pour les donateurs, de s'assurer que leurs dons servent réellement les œuvres qu'ils ont choisi d'endosser. Un moyen, également, d'informer le public au sujet des dons de charité.

La philanthropie en question

Brigitte Alepin, dans *La crise fiscale qui vient*, écrivait : «Il est surprenant de constater qu'en 2010, un secteur d'activité aussi important comporte autant de failles, toutes plus importantes les unes que les autres. Les organismes de bienfaisance, et surtout les fondations privées, semblent évoluer dans un monde fiscal privilégié. Au fil des années, au lieu de s'améliorer en faveur des contribuables, la situation semble se détériorer à l'avantage des grands philanthropes.»

Ce passage fait référence à un fait décrié par plusieurs auteurs et chercheurs : le Canada possède un des systèmes les plus généreux au monde en ce qui a trait à la fiscalité reliée à la philanthropie. L'État se prive donc de milliards de dollars au profit de fondations dont les œuvres sont dictées par les philanthropes eux-mêmes. On craint une dérive démocratique où l'état social serait supplanté par des donateurs privés.

Madame Alepin, dans son livre *Ces riches qui ne paient pas d'impôts*, explique à titre d'exemple que la famille Chagnon a reçu un total de 1,05 milliard de dollars en économies d'impôts pour avoir injecté une somme de 1,4 milliard dans sa fondation privée.

Questionné à ce sujet et au sujet de la maximisation des retombées fiscales comme un service proposé par son organisme, André Marion est d'avis que cette perte de pouvoir démocratique est une théorie et qu'il s'agit davantage d'un problème



Crédit photo : gracéwett La Samaritaine de Mont-Tremblant

La Samaritaine de Mont-Tremblant est un des 32 organismes qui a bénéficié du financement de la Fondation Laurentides

chez nos voisins du sud. Souverainiste affirmé, il estime par ailleurs qu'il n'est pas certain que l'État gèrerait mieux cet argent. Il insiste sur le fait que les donateurs agissent en général par pure générosité et qu'il est donc normal que les causes qu'ils endossent soient à leur propre choix.

L'éthique financière en question

Comme le souhait de la Fondation est d'acquiescer des sommes importantes et d'en faire le placement sur les marchés financiers, le Journal a questionné monsieur Marion sur la politique de placements de l'organisme. De plus en plus d'organismes se dotent de telles politiques afin de soumettre leurs placements à des règles éthiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Ne bénéficiant pas pour l'heure de sommes importantes, l'organisme n'a pas de politique à ce sujet. L'idée fait par contre son chemin et risque d'être examinée lors de la prochaine assemblée annuelle. Tout à fait sensible à l'idée de faire des placements assujettis à une certaine éthique, monsieur Marion précise toutefois que les fonds doivent être investis diligemment pour le profit des organismes avant tout et qu'il est souvent difficile de s'assurer que les sommes investies sur les marchés sont réellement soumises aux normes établies. Il promet toutefois qu'une réflexion sérieuse aura lieu à ce sujet.

Une importante invitation aux organismes de la région

Comme il est toujours possible que le gouvernement fédéral débloque de nouvelles sommes liées à la COVID-19, la Fondation Laurentides invite les organismes qui souhaitent recevoir du financement à soumettre leurs projets dès à présent.

SERVICE PROFESSIONNEL, AMBIANCE CHALEUREUSE!

Hôpital
Vétérinaire
Prévost Inc.

ACCÈS
VÉTÉ

MEMBRE DU
RÉSEAU
VÉTÉRAIRE ACCÈS VÉT INC.

Dre Valérie Desjardins, MV

Dre Sophie Gattuso, MV

Dre Marianne Girard, MV

Dr Simon Lachance, MV

Dr Michael Palmer, MV

2906 boul. Curé-Labelle à Prévost
450.224.4460



Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 10 août 2020

Longtemps espérée, la tenue de cette assemblée a eu lieu en présence d'une dizaine de résidents. Par ailleurs, le principe de la vidéoconférence fut conservé. Les interventions des citoyens présents ont donné le ton à la séance. Trois moments forts : les dérogations mineures, la réfection des chemins et, finalement, la problématique des Airbnb.

Les dérogations mineures

Quatre dérogations mineures étaient à l'ordre du jour. L'une d'elles concernait le 65, rue des Mésanges. Le propriétaire qui s'est prévalu du droit de se faire entendre a argumenté, étude d'un biologiste en mains, qu'il pouvait, sans aucune conséquence, construire son garage annexe double, et ce, même s'il empiétait de trois mètres à l'intérieur de la bande de non-construction de cinq mètres exigée sur la bande de protection riveraine.

Le refus ne portait pas préjudice au requérant qui pouvait adapter le projet de manière à respecter la réglementation. Le conseiller Vaillancourt alléguait une série d'arguments qui confirmaient le maintien de la décision du Conseil.

Quant à la dérogation concernant le 128, chemin des Cèdres, des éclaircissements ont permis à un citoyen présent de réaliser que cette dérogation concernait la régularisation d'une situation de non-conformité dont la cause principale était l'âge de la construction de la maison.

Par ailleurs, le conseiller Harvey a souligné l'absence, dans le libellé de certaines résolutions, des recommandations faites par le CCU et, selon le cas, le CCE lorsque ces derniers appuient ou s'opposent à la décision du Conseil. Une correction a été demandée et celle-ci fut confirmée par le directeur général.

Les chemins

Chemin des Lariots – Des travaux de carottage et d'arpentage, essentiels à l'obtention des plans et devis, ont été effectués. Malgré toutes ces démarches, il sera impossible de procéder cette année. Toutefois, des travaux de rapiéçage auront lieu dans les prochaines semaines au grand plaisir de M^{me} Labrecque.

Chemin Fillion – La fermeture du viaduc du chemin Sainte-Anne-des-Lacs occasionnera un achalandage inhabituel sur le chemin Fillion. Il a donc été convenu de repousser sa réfection et de procéder, plutôt, à un rapiéçage afin de rendre la route plus carrossable pour les besoins actuels.

Chemin des Pinsons – La réfection a été reportée à l'an prochain bien, que des études relatives aux travaux soient en cours. M^{me} Laliberté, résidente du lac Johanne, a réitéré sa demande d'inverser la pente du chemin pour que l'inclinaison soit orientée vers le côté opposé du lac, et ce dans le but de le protéger.

Chemin Sainte-Anne-des-Lacs – M. Raymond a demandé si l'aménagement d'un trottoir et d'une piste

cyclable sur ce chemin était prévu lors de sa réfection par le MTQ. Malheureusement, rien pour l'instant, sauf sur le pont.

Vitesse – M. Briand a demandé pour une deuxième fois, pourquoi une limite de vitesse de 50 km/h sur le chemin Godefroy, quand sur l'entiereté du territoire elle est de 40 km/h ou moins. Une autre situation, selon lui, plutôt incompréhensible : la vitesse de 50 km/h du côté nord du chemin Godefroy (entre Beakie et chemin des Pinsons) et de 40 km/h du côté sud. Il aimerait obtenir des éclaircissements.

Sécurité – De plus, M. Briand demanda l'installation de panneaux « Arrêt », à l'intersection des chemins des Plaines et Godefroy pour permettre un accès sécuritaire sur le chemin Godefroy. Cette signalisation aiderait aussi, selon lui, à ralentir les automobilistes délinquants.

Par ailleurs, les dernières questions présentées sur Facebook visaient la même demande, mais pour d'autres intersections.

Une problématique majeure, les Airbnb

M. Ducharme a exposé pendant un très long moment ses inquiétudes quant à la recrudescence des Airbnb et des autres locations légales sans oublier les illégales sur le territoire de la municipalité. Ces nouveaux types de location, selon lui, sont à l'origine d'un achalandage causant des problèmes de sécurité sur les chemins et de nuisance relative à la tranquillité des résidents.

Selon la citoyenne Jacinthe Laliberté, il est indéniable que le nombre accru d'embarcations et de

baigneurs résultant de cesdites locations devient une source de danger pour les lacs qui pourraient être envahis par le myriophylle à épi.

La demande de ces deux citoyens vise à prévoir une réglementation puisqu'il est impossible d'obtenir la collaboration des propriétaires dont le but premier est strictement commercial.

Selon le directeur général, le Conseil a commencé à se pencher sur la situation. Il s'est pourvu des services d'un procureur pour l'aider à définir une réglementation aux différentes problématiques. La Municipalité espère parvenir à ses fins pour la saison prochaine. Néanmoins, le directeur général a tenu à souligner

l'application des règles et du bon voisinage par certains propriétaires annelacois.

Et quelques autres points...

Direction des travaux publics – La permanence d'emploi de monsieur Maxime Jamaty à titre de directeur du service des Travaux publics et de la voirie lui a été octroyée.

Bibliothèque – Le conseiller Harvey a obtenu le compte rendu suivant : désormais au stade de la rédaction de plans fonctionnels et techniques requis pour la demande de subvention, ces plans devraient être envoyés sous peu au ministère de la Culture, ce qui permettra à la Municipalité de poursuivre ses démarches.

2990, boul. Curé-Labelle, Prévost

Soins Dentaires Prévost

Une équipe de professionnels attentionnés et à l'écoute de vos besoins

Dre Tawni Bailey, BHSc, DDS
Dr Guillaume Côté, DMD
Dr André Garceau, DMD
 Dentistes généralistes

Appelez-nous aujourd'hui !
450.335.2990
www.dentisteprevost.com

MOT DE LA MAIRESSE



Monique Monette Larocque



Comme la plupart d'entre vous, j'ai regardé avec curiosité le début du démantèlement du viaduc surplombant l'autoroute 15. On savait que ce moment arriverait, mais cela reste une opération impressionnante ! Maintenant, soyons patients et compréhensifs puisque nous serons bien heureux d'avoir, en 2021, un nouveau pont ainsi qu'un chemin largement amélioré.

COVID-19

Premièrement, je désire souligner que nous sommes très heureux du retour de nos employés suite au confinement. Également, soyez assurés que nous avons pris et que nous continuerons de prendre toutes les précautions nécessaires face à la pandémie, et ce, tout le temps qu'il le faudra. Masque, lavage de mains, distanciation, etc. On ne lâche pas !

Travaux

Vous allez sans doute être confronté à plusieurs chantiers dans les prochaines semaines puisqu'avec la COVID-19, tous les chantiers ont dû être condensés sur une courte période avant l'arrivée de l'hiver. De notre côté, plusieurs projets sont prévus tels que l'aménagement du stationnement municipal au coin des chemins Sainte-Anne-des-Lacs et des Noyers ainsi que la relocalisation d'une petite partie du chemin des Merisiers. Deux merveilleux projets qui devraient débiter sous peu !

Mot de la fin...

Continuez de profiter de cette belle saison, car les températures plus fraîches seront bientôt de retour !

SERVICES MUNICIPAUX

SERVICE DE L'URBANISME

LE RESPECT DES RÈGLEMENTS

Votre Service de l'urbanisme souhaite vous informer qu'un agent à la réglementation sillonne maintenant le territoire les fins de semaine. De ce fait, il assure une présence sur les terrains municipaux en plus de se déplacer en cas de contravention à la réglementation municipale. Il veille à l'application de la réglementation concernant les nuisances (par exemple bruit de machinerie), le stationnement, les pesticides, les feux en plein air et les chiens, notamment.

Vous pouvez communiquer vos observations à monsieur Marc Aubertin en composant le 450 224-2675 au poste 235 ou en écrivant au maubertin@sadl.qc.ca

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

LAVEZ VOS EMBARCATIONS !

La recrudescence du nombre d'embarcations de toutes sortes sur les lacs est un signe que l'été est bien installé ! Pour éviter que les plantes aquatiques exotiques envahissantes et autres mollusques indésirables ne soient du voyage, pensez à nettoyer puis sécher vos embarcations et équipements nautiques. Au moyen d'un pulvérisateur à pression, sans détergent ni acide, on peut facilement déloger des fragments d'algues, de plantes nuisibles ou autres

mollusques qui pourraient s'y trouver. Le séchage au soleil fera le reste.

SERVICE DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Information : 450 224-2675, poste 262 - Inscription : www.sadl.qc.ca

PROGRAMMATION DES COURS AUTOMNALE

Les inscriptions seront effectuées **en ligne** entre le 24 août et le 7 septembre. La période d'inscription du 24 au 31 août sera réservée aux résidents. Les non-résidents pourront s'inscrire à compter du 1er septembre. Prendre note que vu le contexte actuel, le nombre de places sera limité. Une entente conclue avec les villes avoisinantes vous permettra cependant d'avoir accès à une gamme de cours intéressants au tarif des résidents. Visitez notre site internet ou notre page Facebook pour avoir accès à la programmation.

LOCATION D'EMBARCATION PARC IRÉNÉE-BENOIT

Pour louer une embarcation 450 275-5688. Le service est ouvert du jeudi au dimanche de 12 h à 19 h.



Collectif d'artistes

Une exposition entièrement consacrée à l'autre

JACINTHE LALIBERTÉ

Durant la pandémie, les membres du collectif Les artistes des lacs se sont réunis autour d'un même projet «Le portrait de l'autre» dont l'initiateur, Philippe Faucher, apporta une conclusion digne du talent des artistes de ce groupe en dévoilant leurs œuvres inédites.

Bien orchestré malgré la tenue des consignes sanitaires relatives à un groupe, un modeste vernissage eut lieu, pour les maîtres d'œuvre eux-mêmes, dans les jardins d'une résidence de Sainte-Anne-des-Lacs.

Lors de ce vernissage privé, chacun des artistes présentait le portrait à l'autre qui le reçut avec fierté sachant très bien de quoi il en découlait: innovation, création, exploration, tout cela teinté d'une émotion à fleurs de «pinceau».

Des chevalets étalés ici et là sur le parterre supportaient les toiles entièrement dédiées aux portraits. Curieuse impression que de voir circuler l'artiste peintre qui joua, aussi, le rôle de modèle. «Chacun a gardé son style, sinon c'est de se mentir à soi-même», de dire Denise Leduc. Pour l'une, l'oiseau intégré dans la

toile était significatif d'un envol, pour l'autre, le tigre sous la robe signe de courage.

Le seul autoportrait fut réalisé par Patrick Tard, un nouveau venu dans le collectif Les artistes des lacs.

Le défi de cette aventure fut, en soi, la maîtrise de la technique du portrait, et ce, pour presque la majorité de ces artistes peintres. Hélène Desserres, l'une des participantes, mentionna que le défi était de taille, mais combien gratifiant une fois relevé. D'ailleurs, les œuvres exposées furent le reflet des talents développés suite à cet exercice.

Un projet en évolution

Philippe Faucher était fébrile lorsqu'il annonça la suite: un hom-



Le modèle et le peintre présentant leurs œuvres. À l'arrière: François Tard (autoportrait), Philippe Faucher, Hélène de Serres, Denise Leduc et Huguette Lagacé Bourreau. Au centre: Solle Martineau, Chantal Morin, Lise Potel et le portrait fait par Tenille Dix (absente). En avant: Sylvie Paquet et Manon Germain

mage aux aînés de notre municipalité, survivants de la pandémie!

Le portrait demeurera l'idée maîtresse et le principe directeur, une collaboration artiste-aîné. Le projet prendra son envol dès que le carnet de chaque artiste sera complété.

L'organisateur espère une exposition dans le cadre des Journées de la culture. «Si l'évènement n'a pas lieu, nous trouverons une autre alternative. La finalité: remise par l'artiste du portrait à «son» aîné lors de cette exposition».

Mais d'où est venue cette idée? Manon Germain, artiste peintre depuis plusieurs années, expliqua simplement: «Rendre hommage à nos aînés, nos sages, et qui, en plus, ont réussi à passer à travers cette terrible crise sanitaire, est un témoignage des plus approprié.»



Municipalité de
Sainte-Anne-des-Lacs

Lundi, 13 juillet 2020

Chères annelacoises, Chers annelacois,

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, c'est avec plaisir que je vous présente ce rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

Rapport financier

Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2019 présentent des revenus de fonctionnement de l'administration municipale de 5 868 486 \$, alors que les dépenses de fonctionnement ont été de l'ordre de 5 783 961 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), l'administration municipale a réalisé en 2019 un déficit de fonctionnement de 50 162 \$.

Le surplus accumulé non affecté a un solde de 1 049 000 \$.

Il faut souligner un dépassement important aux coûts d'entretien du réseau routier, dépassement amenuisé par des revenus supplémentaires aux prévisions.

Rapport du vérificateur externe

Les états financiers 2019 ont été audités et présentés par la firme Reid & Associés inc. L'auditeur indépendant est d'avis que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers (dette nette) et de ses flux de trésorerie

Faits saillants sur le rapport financier 2019

consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Au terme de son audit, l'auditeur indépendant a aussi fait part de différentes observations inhérentes à la bonne marche des opérations de la Municipalité. Ces observations permettront au conseil municipal de mettre en place des mesures pour qu'elle puisse accroître sa performance.

Aperçu des réalisations majeures en investissement

- ❖ Réfection en régie de plusieurs chemins, pour plus de 900 000 \$;
- ❖ Municipalisation du chemin des Rossignols et d'un tronçon du chemin Paquin;
- ❖ Aménagement d'un espace 0-5 ans au parc Henri-Piette;
- ❖ Remplacement d'une autopompe pour le service de sécurité incendie;
- ❖ Acquisition d'un nouveau véhicule pour le service des travaux publics et de la voirie;
- ❖ Réfection majeure de l'exutoire du lac Johanne.

Aperçu d'autres réalisations importantes

- ❖ Rafranchissement de l'image corporative de la Municipalité et mise en place d'un plan de communications;
- ❖ Création de l'Organisation municipale de sécurité civile et mise en place d'un plan municipal de sécurité civile;
- ❖ Recrutement d'un nouveau directeur général;
- ❖ Réalisation d'une étude diligente en architecture des bâtiments municipaux;

- ❖ Instauration d'un protocole d'entraide automatique en sécurité incendie lors de l'appel initial concernant un bâtiment;
- ❖ Préparation de plans et devis pour le projet de nouvelle bibliothèque;
- ❖ Création d'un programme de mise aux normes des installations septiques de type puisards.

Dette à long terme

Au 31 décembre 2019, la dette à long terme totale de la Municipalité était de 2 993 090 \$, dont la charge est répartie comme suit :

- Ensemble des contribuables: 720 979 \$
- Une partie des contribuables: 1 261 991 \$
- Gouvernement du Québec: 1 010 120 \$

Le ratio d'endettement total net consolidé par 100 \$ de richesse foncière uniformisé est de 0,34 \$, comparativement à celui de l'ensemble des municipalités de la MRC des Pays d'en Haut, qui était à 1,20 \$, et à celui de l'ensemble des municipalités du Québec de la même classe de population (1 à 1 999 habitants), qui était à 1,79 \$.

En conclusion, le rapport financier au 31 décembre 2019 démontre que la Municipalité est en bonne situation financière et je souhaite remercier sincèrement toute l'équipe municipale ainsi que les membres du conseil pour leur précieuse collaboration.

Monique Monette Laroche
Mairesse

Une aventure mère-fils

La permaculture, plus qu'un style de vie

JACINTHE LALIBERTÉ

Des plants de tomates dans les plates-bandes, des courgettes dans une pente, une fraisière le long de la forêt, créer un environnement en priorisant sa biodiversité, telle fut l'expérience menée par deux résidents de Sainte-Anne-des-Lacs.

Des raisons plus que légitimes

La pandémie ne fut pas l'élément déclencheur de cette aventure agraire pour Sheila David et Maxime Belleau, tous les deux coiffeurs de formation. Il y a quelques années, une réaction grave au gluten combinée à une hypersensibilité aux pesticides et aux insecticides bouleversa complètement la vie de Sheila.

Dès lors, s'alimenter que de produits biologiques ne fut pas un choix, mais une question de survie pour cette dernière. De là germa (nonobstant le jeu de mots), l'idée de la permaculture, début d'une aventure mère-fils.

Pour mieux saisir toutes les subtilités de ce concept agricole et de m'inspirer de ce mode de vie, une rencontre s'imposait.

Une culture basée sur la biodiversité

Maxime, bien calé dans sa chaise, explique: «Notre choix s'arrêta sur la permaculture combinée au marai-

chage sur sol vivant. Dans les faits, la permaculture est simplement le design d'un environnement pour créer un écosystème résilient. L'idée est de créer, comme dans une forêt, un environnement qui sera le plus possible autosuffisant».

«Quand nous sommes arrivés, il y avait une piscine hors terre près de la maison, une belle pelouse et un petit aménagement paysager», de dire Sheila en pointant les bandes de terre remplies de betteraves et de carottes, la mare creusée dont l'eau provenant de la forêt attire les grenouilles et la petite butte, l'habitat des insectes. D'un coup d'œil, on s'aperçoit que la forêt reprend, peu à peu, son territoire d'antan.

Pour la fertilisation de leur jardin, ils utilisent la matière organique comme les feuilles mortes déchiquetées, le gazon des tontes régulières, les déchets des végétaux cuisinés et cette année, un ajout de qualité

selon eux, leur urine matinale diluée riche en azote.

«Un sol rempli de vers est signe de santé et peut produire une bonne quantité de légumes. La présence de champignons est un autre indicateur de la puissance du sol», explique Maxime, un maraîcher en devenir.

Un investissement rentable

«Comme nous mangions déjà des produits biologiques et que nous avions un terrain, l'idée nous est venue de nous investir. Peu coûteux, cet investissement nous a permis de faire des économies», mentionne Sheila.

Il ne restait plus qu'à se former. Autodidactes, les vidéos, source intarissable d'informations, leur ont servi et servent encore à l'étude de la culture des légumes qui devint rapidement secondaire puisque, selon Maxime, l'étude du sol et de la vie qui s'en dégage en est la base.

Pour parfaire son expérience, Maxime travaille, bénévolement, depuis le début de l'été, dans une ferme maraîchère biologique, La Récolte de la Rouge, située à Brébeuf. Dernièrement, un stage à la ferme des Quatre-Temps à



Photo: Jacinthe Laliberté

Une cohabitation forêt et jardin réussie autant que celle de la mère, Sheila David avec son fils Maxime Belleau.

Hemmingford où il a rencontré Jean-Martin Fortier, maraîcher très reconnu dans la production maraîchère axée sur le développement de la biointensité sur petite surface, qui lui fut une grande révélation.

Pour une vie plus saine

Dans toute cette belle aventure, l'autosuffisance alimentaire n'est qu'accessoire puisqu'ils n'en bénéficient que quelques mois par année. De cette expérience en découle beaucoup plus un concept de santé,

une passion qui évolue à chacune des étapes: achat des semences, préparation des semis, plantation et récolte. En conclusion, un style de vie qui se confirme de jour en jour.

Pour Sheila, cela lui apporte une sérénité, un retour au calme l'aidant ainsi à se détacher rapidement de la frénésie de la vie quotidienne. «La culture me fait réaliser que j'ai besoin d'étudier la nature pour comprendre la vie». Une conclusion qui porte à réfléchir.



Photo: Jacinthe Laliberté

Près d'une partie de leur jardin, Sheila David et Maxime Belleau tiennent leurs petites poules pondeuses, une nouveauté dans leur projet d'autosuffisance alimentaire.

Urbanisation accélérée à Piedmont

Boisé mont Belvédère menacé

LOUISE GUERTIN

Lors de l'assemblée du 3 août, un couple propriétaire d'une résidence au chemin du Cap, a posé des questions aux élus au sujet d'un développement prévu sur le versant nord du mont Belvédère, courant du chemin Le Nordais jusqu'au sommet de la montagne, chemin du Cap et jusqu'à la hauteur du 315, chemin de la Corniche. La construction de dix maisons, selon ce couple, serait projetée sur le versant de la montagne face à l'autoroute 15.

La propriétaire M^{me} Louise Bellefeuille avait échangé des courriels avec la mairesse Rochon à ce sujet et voulait connaître les intentions des élus pour un projet qui risque de détruire la quiétude du quartier résidentiel et de détruire le paysage. M^{me} Bellefeuille qui a pu voir une ébauche du projet a expliqué qu'il prévoit une rue longeant la piscine, chemin du Cap, et une autre rue qui débloquerait sur le chemin de la Corniche à la hauteur du 315 pour dix maisons haut de gamme.

La mairesse dit ne pas être au courant dudit projet puisqu'il n'a pas été déposé. Lors du dépôt, il sera examiné. S'il respecte les règles en place, M^{me} Rochon a indiqué «qu'on n'aurait d'autres choix que de l'approuver.» Elle évoque un secteur immobilier en ébullition pour expliquer l'intérêt à construire.

Secteur forestier accidenté

Des citoyens qui marchent la montagne depuis plus de 25 ans décrivent le terrain comme étant très accidenté avec de fortes pentes et une falaise qui la traverse en partie. Il y a un vieux remonte-pente, les ruines d'une maison et un vieux chemin caché par des herbes hautes et accessible, près du chemin des Conifères, parallèle à l'autoroute.

Depuis toujours, ce secteur est un refuge pour un troupeau de cerfs (près de 40, selon une source). La construction de quatre édifices à logements cet hiver a grandement diminué leur aire de vie et les résidents du mont Belvédère les ont vus en plus grand nombre, arpenter leurs rues et leurs jardins à la recherche de nourriture.

Urbanisme au service de qui?

Les résidents ont-ils des raisons de s'inquiéter? La coupe massive d'arbres aura comme impact l'amplification du bruit assourdissant en provenance de l'autoroute, la circulation pour le moins débridée de l'été augmenterait. Les citoyens, mis au courant du projet, citent le dernier développement chemin du Nordais (quatre blocs appartements bien tassés et insérés dans un cadre champêtre pour en faire un espace urbain mal planifié) comme un exemple de la destruction du Piedmont vert.

Les propriétaires du domaine Le Nordais s'étaient objectés à un projet antérieur expliquant aux élus que l'augmentation du nombre de voitures créerait un cauchemar de circulation dans ce quartier enclavé, sans parler de l'augmentation du bruit de l'autoroute assourdi par les arbres. Le projet implanté augmente davantage

la densité que celui rejeté par les résidents.

Des projets pour densifier

Selon d'autres sources, plusieurs projets ont été présentés pour densifier ces lots. Un plan de lotissement réalisé par Sima + en 2007 a été approuvé. Il prévoyait deux édifices à logements de plus que les quatre construits l'hiver dernier, cinq à six maisons jumelées, plus quelques édifices à condos de trois étages dans le secteur Le Nordais.

Un nouveau plan cadastré a été présenté en 2017 et prévoit deux sections. Une au bas de la montagne (secteur le Nordais) avec des édifices à haute densité s'ajoutant à ceux déjà construits sous le chapeau d'un projet intégré avec des rues privées et étroites.

Pour l'autre secteur, en haut, «là où sont les terrains les plus intéressants» (en arrière-lot des maisons actuelles chemin du Cap) on prévoyait dix maisons jumelées. À cause du relief, la seule sortie possible aurait longé la piscine et débloqué sur chemin du Cap. Les négociations qui se sont déroulées en 2017 ont échoué. Et l'on nous dit que le propriétaire des terrains convoités n'a pas l'intention de permettre une voie de passage.

Un expert consulté nous a rappelé qu'une partie de ces lots n'est pas constructible parce que la pente dépasse 30% et qu'il serait impossible d'y installer des fosses septiques, et non rentable d'y amener les services d'égouts.

Qu'y peuvent les résidents?

Que peuvent faire les résidents des autres quartiers pour éviter d'être



Le projet élaboré en 2017 prévoyait deux pôles de développement. La zone A en haut du mont Belvédère et en bas, la zone B, une approximation du projet de densification dans l'axe du chemin des Conifères.

ignoré comme ceux du domaine Le Nordais? Quand on pose la question à un expert, il suggère d'éplucher les journaux, suivre de près toute demande de changement de zonage (usage) et de densification de leur secteur, indiquer leur désaccord et forcer la tenue d'un référendum pour s'y opposer.

Le Conseil prévoit assouplir par règlement les «barrières» à la construction en milieux fragiles. Une consultation à cet effet est prévue le 8 septembre. Les élus se veulent rassurants. Il faut poser des questions pour éviter les développements de projets intégrés mal ficelés, donnant souvent trop de latitude aux développeurs et permettant de contourner une plani-

fication de l'urbanisme qui respecte la géographie du milieu et son écologie. Les problèmes dans la cour des voisins pourraient bien se retrouver dans la cour de chacun.

Le Conseil vient d'approuver l'achat, au coût de 500 000 \$ d'un boisé, près du Mont Olympia pour aller marcher en forêt avec son chien. Pendant ce temps, on détruit la végétation naturelle des quartiers pour les transformer en aires bétonnées recouvertes d'édifice en simili-bois, avec des toits en pignons pour l'apparence champêtre. Les risques pour les contribuables de projets mal conçus et la qualité de vie des résidents? Il faudra poser ces questions et d'autres aux élus.



Assemblée régulière du Conseil du 3 août à l'hôtel de ville (en rediffusion sur le site Internet de Piedmont)

Il y a eu deux rencontres. Une réunion non annoncée à 18h30, entre les élus et les membres du Conseil d'administration de la Réserve naturelle Alfred Kelly (RNAK), suivie de l'assemblée régulière à laquelle des citoyens ont partagé leurs préoccupations quant à un projet de développement jugé intrusif et encore une fois, pour la circulation dangereuse.

Consultation construction en milieux fragiles

On reporte au mardi 8 septembre à 18h30 la consultation prévue le 3 août. Selon M^{me} Rochon, c'est pour une erreur cléricale qu'on refait le processus d'adoption du règlement 757-63-20 intitulé «modifiant le règlement de zonage 757-07 et ses amendements, afin d'apporter certaines précisions aux dispositions particulières en zones de contraintes et à certains articles concernant les

fonctionnaires désignés»; le but étant d'apporter des assouplissements aux mesures de protection des milieux fragiles pour la construction dans les aires voisines.

La mairesse a indiqué que le nouveau règlement est identique à celui approuvé en avril sauf pour les points suivants : 1) on retrouvera en annexe «une carte spécifiant des détails» et 2) deux ajouts à la demande de la MRC concernant la rivière du Nord et la rivière à Simon. C'est aussi possible d'envoyer des commentaires ou questions écrites à dirgen@piedmont.ca, avant le 27 août.

Le directeur général a spécifié que cet assouplissement ne vise pas le projet Havre des Falaises. Pourrait-il permettre de densifier d'autres secteurs de Piedmont ou facilitera-t-il la subdivision de terrains actuels en plus petits lots?

Projet immobilier dans un boisé mont Belvédère

Deux propriétaires habitant chemin du Cap ont demandé des précisions sur un projet de construction de 10 maisons derrière les propriétés de cette rue. Le projet couvrirait la superficie bordée par chemin du Cap, chemin du Nordais et chemin de la Corniche. La rue ainsi créée partirait du chemin du Nordais jusqu'à la hauteur du 315 chemin de la Corniche. Compte tenu de la densité imposée par le Conseil au secteur du Nordais, on peut imaginer un trafic accru dans un secteur escarpé. C'est sans compter sur une hausse significative du bruit en continu produit par le trafic de l'autoroute 15, due à la coupe massive d'arbres. (Voir article «Boisé mont Belvédère menacé» sur le sujet)

La mairesse leur a dit qu'un tel projet n'a pas été déposé, mais que le marché immobilier est sous pression et très actif. Elle a conclu en disant qu'elle avait entendu que les citoyens du secteur s'opposeraient s'il y avait demandes de dérogations.

Circulation dangereuse

Plusieurs citoyens ont noté une hausse significative du trafic. M^{me} Rochon croit que la pandémie a

fait augmenter la population de 3 100 habitants à près de 5 000, incitant les villégiateurs à s'installer plus tôt et à faire du télétravail.

C'est de plus en plus fréquent de voir des conducteurs avec des comportements à risque dans des rues dangereuses. Par exemple, la visibilité est nulle à l'intersection de chemins du Cap et de la Corniche. M^{me} Bellefeuille, appuyée par les citoyens présents, a demandé qu'on ajoute des miroirs, qu'on trouve des solutions et qu'on assure la sécurité des marcheurs.

La vitesse inconsidérée et répétée dans le secteur Nord Vallée et du chemin des Frères est dangereuse pour les marcheurs selon M. Gobeil, un résident. Il a demandé une meilleure surveillance policière, sans résultat apparent. M^{me} Rochon a dit qu'on verrait à installer un panneau ralentisseur.

Protéger la Réserve naturelle Alfred Kelly

Les membres du conseil d'administration des Amis de la RNAK voulaient en savoir plus sur le projet Havre des Falaises et sur les assouplissements prévus au règlement 757-63-20.

M. Perreault, membre du CA, a demandé l'appui des élus pour mieux informer les usagers de l'interdiction de circuler en vélos ou avec un chien dans la RNAK. Il a demandé l'érection de deux arches d'entrée pour le sentier le plus fréquenté en direction du lac Paradis et l'autre au rang 7 afin de mieux informer les gens. M^{me} Rochon a paru réservée face à cette demande invoquant les délais pour finaliser l'échange de terrains avec Prévoist et l'obtention aléatoire de subventions. Elle a invité M. Perreault à communiquer avec les Loisirs pour l'installation d'affiches de la Municipalité (comme à Prévoist) afin de mieux informer de l'interdiction de vélos et des chiens dans la Réserve naturelle.

La connexion prévue avec le P'tit Train du Nord et les sentiers du projet Havre des Falaises pourrait créer plus de confusion chez les utilisateurs entre terrains publics et la RNAK dont le territoire privé en milieux fragiles est protégé.

On peut visionner l'assemblée sur le site de Piedmont. Les citoyens peuvent envoyer des questions par courriel pour la prochaine assemblée régulière du Conseil prévue le mardi 8 septembre à 19h.



Humains, depuis le déconfinement, je dois dire que vos comportements me laissent sans miaulement. Les grands principes de non-violence à l'égard des humains, non-violence à l'égard des animaux et non-violence à l'égard de l'environnement ont pris le bord. Vous êtes des analphabètes relationnels qui passez votre temps à vous blesser les uns les autres. Bref, vous êtes en guerre.

Donc, vous n'êtes pas libres. Bah oui, si vous pensez que l'autre a tort et que vous avez raison, vous vivez dans un monde binaire et ça prend une sacrée énergie à défendre ses positions. À défendre ses tranchées. Votre manière de penser est conditionnée : blanc-noir, vrai-faux, pour-contre. Cette pensée-là vous pourrit la vie et par ricochet la mienne.

Pourtant, vous sembliez appeler de vos vœux un nouveau monde, vous vous souvenez, un monde

Je me refuse à élever le niveau de haine dans ce monde

dans lequel l'agriculture est non-polluante, l'économie solidaire, l'environnement durable, les animaux respectés, l'éducation valorisante, la médecine humaine. Ça ne pourra pas arriver avec le relationnel confiné, étriqué que vous avez. Comment voulez-vous développer une liberté de pensée si votre cœur veut avoir raison? Sans liberté dans le cœur, vous êtes en prison. Vos sentiments et émotions guident vos mots et forment un bouclier infranchissable qui vous ferme à la vie. Vu que votre façon de penser, agir, réfléchir est conditionnée par cette fermeture, où est votre choix?

C'est une illusion. C'est juste une énorme illusion dans laquelle vous vous perdez et qui vous pousse à violenter les autres. Et c'est pour-quoi, chers humains, je vous le dis : je refuse d'élever le niveau de haine dans ce monde. Le monde ne changera pas avec des conflits, du ressentiment, de la diabolisation,

de la dualité, des guérillas, des agressions, etc.

Je refuse de haïr. J'ai le droit de dire non avec fermeté à ce qui se passe et de poser des limites. La situation actuelle vous donne l'occasion de vous ouvrir à une autre façon d'être. Là, moi je vis dans un monde dans lequel je crée des ponts. Pour changer les choses, il s'agit de les transformer, pas de les anéantir. Si vous ne veniez à travailler « avec » la nature, avec les animaux, avec, avec, avec, ça permettrait de créer un nouveau monde relationnel.

Nous avons une possibilité de bâtir autrement et dans cet espace, quasi dans cette petite bulle, développer un savoir-être et savoir-faire afin d'agir avec conscience. Ce choix demande du courage et de la fermeté. C'est à un chemin d'inclusion et d'inter-être que je vous invite. Avançons ensemble.

Tous, ensemble.

Mots et Mœurs

Gleason Théberge

motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca

Mardi, jour d'énergie

On dit que le temps nous est compté, mais c'est plutôt nous qui comptons le temps. Que ce soit au galop des agendas, pour savoir quand nous pourrions souffler. En rétroviseur, en train de se mesurer soi-même à des gestes anciens. En cuisine, comme au pas des anciennes aiguilles, à guetter le signal de la boisson prête. Ou comme en ce curieux été qui invite à des plaisirs que la prudence nous interdit.

Mais toujours, nous traversons le temps avec des repères dont la répétition constante peut créer l'illusion de l'éternité, mais qui sont d'origine humaine et dont le sens ne va pas toujours de soi. Ces temps-ci, c'est au nom des jours que je m'intéresse. Et j'en suis ici au mardi, quand la semaine est commencée; dimanche déjà loin... Le deuxième jour de la semaine se pointe alors en jeunesse, sous l'influence de la planète Mars, à laquelle son nom fait référence (*martis dies*). Du moins, n'est-ce le cas que dans les pays aux populations de l'ancien empire romain, puisque le nom des jours varie selon les cultures dominantes, où la semaine n'est pas toujours de sept jours comme la nôtre. En Afrique, par exemple, chez les Yaroubas du Bénin, elle était de quatre jours; à Java, en Indonésie, elle n'en compte peut-être encore que cinq; et on se rappellera que les trois semaines du calendrier révolutionnaire français proposaient dix jours simplement numérotés*. Notre mardi a d'ailleurs d'autres équivalents, entre autres, en anglais, où sous l'influence nor-

dique c'est le dieu Tiwaz, Tiw ou Tyr, qui a donné naissance au Tiwesdaeg, devenu Tuesday. En allemand, ce sera plutôt l'idée du jour où il faut être utile (*Dien*), qui génère le *Dienstag*.

Dans d'autres cultures, c'est selon une référence à une journée particulière que s'établit la séquence, laissant voir une importance accordée à un phénomène spécifique. En portugais, par exemple, à partir du dimanche, appelé jour de foire (*feira*), leur mardi est désigné *segunda feira*, comme deuxième jour après ce rassemblement populaire, réalisé ou non. En hongrois, toujours après le dimanche, jour de marché (*vazar*, d'où vient le mot *bazar*), le mardi est le jour deux (*kidd*). Quant aux Russes, ils le désignent comme le deuxième jour (*vtornik*) après leur dimanche orthodoxe, appelé jour de la résurrection (*voskresie*).

En persan, par contre, et en swahili, en Afrique, où les jours sont comptés à partir du samedi (jour un d'après la prière musulmane de notre vendredi), leur mardi est le quatrième de la semaine. Et en chinois ancien ou en coréen, la symbolique générale des éléments de la nature fait qu'il est appelé jour du feu... Une curieuse symétrie avec Mars, dieu de la violence et de l'énergie; et surtout pour notre mardi où l'on peut voir un rapport avec le mois de Mars, qui fait la même référence au sursaut d'énergie que génère l'arrivée du printemps.

* Le calendrier, Paul DOUDERC (Que sais-je? n° 203), Paris, 1970



Johann Plourde – Comme un message trouvé dans une bouteille jetée à la mer... Déguster une bière Béluga peut évoquer l'exploration du monde marin fascinant que nous offre le fleuve Saint-Laurent.

Pour un mois d'août rempli de goût!

À mon grand étonnement, comment n'ai-je pu la découvrir avant? Sans plus tarder, je vous présente une blanche au thé aromatisée, à 4,7 % d'alcool et une amertume pratiquement inexistante, une bière d'une couleur bien dorée, ombrageuse et mystérieuse. Sa mousse est bien présente et en toute délicatesse. On devrait servir la Béluga à une température bien fraîche en utilisant des verres ballons sur pied, simplement pour s'assurer de ne pas la réchauffer.

Une canette décorée d'une étiquette à la limite bien classique et en toute simplicité... mais quel toupet avec son bouquet! Vous serez chavirés tout d'abord par ses parfums raffinés de thé, suivront des notes de fleurs, de litchi, de feuilles et d'agrumes, comme si les quartiers de ces fruits habitaient votre verre!

Les différents thés qui ont été infusés lors de l'élaboration de cette bière sont choisis avec soin, a confirmé le brasseur, distillateur et fermier Alex Gavinet-Boileau, qui a gentiment répondu à nos questions. De façon un peu plus élaborée sans toutefois divulguer le secret entier de cette boisson magique, le thé noir, le thé jasmin ainsi que le thé vert font partie de la recette. Un bel équilibre entre odeur et saveurs.

Au départ, les bières blanches ont comme propriétés la légèreté, une aisance à déguster ainsi que la simplicité pour s'accorder à un goûter. Ainsi la Béluga peut-elle



devenir un allié pour accompagner une multitude de recettes créatives comme les salades de légumes mixtes et vinaigrettes à base de Kéfir, les tartares de saumon agrémentés de fruits (compotés) ou pochés si vous osez, ou même des volailles aux sauces crémeuses décorées de fleurs d'ail du Québec gentiment rôties sur le BBQ. Vous pouvez pousser l'audace à imaginer servir à vos invités, de fabuleuses brochettes de fruits bien colorées avec différents fromages et quelques feuilles de basilic, arrosées d'huile d'olive.

Plus qu'une découverte, la Béluga est à la fois la solution magique pour combattre ces canicules formidables que notre superbe été nous procure cette année, mais aussi, l'apéro de luxe allongé au bord de la piscine creusée...

Bien qu'il ne faut jamais révéler tous les secrets de ces cuisiniers brassicoles de notre belle province, celui-ci a partagé un peu de son savoir-faire au sujet de cette merveilleuse compagne. L'infusion des thés se fait au mo-

ment du brassage, juste avant de faire le transfert dans le fermenteur... C'est tout ce que je sais!

Une heureuse collaboration entre la brasserie Champ Libre et Bière Béluga. Une histoire touchante à propos d'un béluga au nom de Al qui les rassemble. Il en découle une entente pour produire une création qui se boit et qui aidera à sauver et à supporter la science pour ce fleuve et ses habitants. Adopter cette bière est un peu comme adopter le noble blanc du Saint-Laurent dont l'espèce est menacée. Pour chaque canette vendue, 11¢ est investi pour l'adoption de Al via GREMM (Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins).

Brassée à La Brasserie Champ Libre située à Mercier, un lieu animé par des valeurs d'authenticité et d'indépendance côté entreprise, une direction remarquable qui entretient une vision de production ainsi qu'une culture locale qui aime avoir le champ libre de créer en toute liberté!

Merci à Monsieur Patrick Cool, Frédéric Jodoin et Alex Ganivet-Boileau pour leur collaboration, leur confiance et leur générosité pour cette chronique qui souligne ma première année accomplie pour ce *Journal*... Un gros Merci à Michel Fortier pour me corriger, me diriger et m'enseigner à mieux écrire. – Santé, partagez et dégustez!

Benoît Guérin Avocat

450-431-5061

Télec.: 450-530-2511

228, rue De Martigny O.
Saint-Jérôme (Qué.)
J7Y 2G3

bguerin60@videotron.ca

LES SENTIERS.ca
CIMETIÈRE NATUREL

MAGNUS POIRIER
AMBASSADEUR

En tant qu'ambassadeur de services Magnus Poirier, Les Sentiers cimetière naturel propose tous les produits et services funéraires dont vous avez besoin lors d'un décès. Planifions ensemble.

2480, boul. du Curé-Labelle, Prévost, Québec J0R 1T0

450 565-6464



NDLR : Nos deux cinéphiles Lyne Gariépy et Joanis Sylvain offriront leurs commentaires d'un gars et d'une fille sur le même film vu. Ce mois-ci ce sont à deux cinémas qu'ils se sont présentés, au Cinéma Pine de Sainte-Adèle et au Cinéparc Belle-Neige de Val-Morin.

Si vous préférez regarder un film à l'air climatisé, les soirs de pluie ou en après-midi, ou tout simplement confortablement assis avec le son surround, nous vous suggérons le cinéma Pine.

Pour la semaine du 14 au 21 août 2020, les films *Mon cirque à moi* et *Enragé*, dont nous avons fait la critique dans ciné-parc-gars et ciné-parc-fille, sont aussi à l'affiche au Cinéma Pine. La sélection du Pine est généralement diversifiée et excellente et nous vous suggérons chacun film que nous aurions aimé voir, soit *La fille au bracelet* et *Divorce Club*.

Cinéma Pine

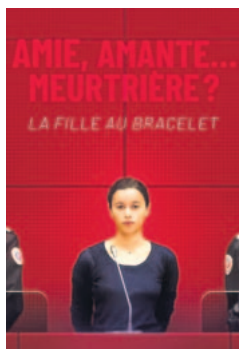
Ciné-fille

La fille au bracelet

Drame judiciaire. 1h36. France 2020. Réalisateur: Stéphane Demoustier. Interprètes: Melissa Guers, Roschdy Zem, Chiara Mastroianni.

Synopsis – Lise, 18 ans, vit dans un quartier résidentiel sans histoire et vient d'avoir son bac. Mais depuis deux ans, Lise porte un bracelet, car elle est accusée d'avoir assassiné sa meilleure amie.

Pourquoi ce choix? Pour la bande-annonce qui laisse planer un vrai



mystère sur l'issue du procès de Lise. Pour Roschdy Zem, Chiara Mastroianni, excellents acteurs. Et pour les excellentes critiques et la moyenne de près de 4 étoiles sur 5 sur *Allo ciné*.



Ciné-gars

Divorce Club

Comédie. 1h48. France. 2020. Réalisateur: Michaël Youn. Interprètes: Arnaud Ducret, François-Xavier Demaison, Audrey Fleuret.

Synopsis – Après cinq ans de mariage, Ben est toujours aussi éperdument amoureux. Jusqu'au jour où il découvre en public que sa femme le trompe: humilié et plaqué dans la foulée! Abattu et lâché par ses proches, Ben peine à remonter la pente jusqu'à ce qu'il croise le chemin de Patrick, un ancien ami lui

aussi divorcé qui lui propose d'emménager chez lui. Patrick, au contraire de Ben, entend bien profiter de son célibat retrouvé et de tous les plaisirs auxquels il avait renoncé durant son mariage. Bientôt rejoints par d'autres divorcés, les fêtards quarantennaires ébauchent les premières règles du «Divorce Club»...

Pourquoi ce choix? Pour le côté léger, pour l'humour, pour l'âge des

personnages. En effet, contrairement aux films étasuniens, dans lesquels même les gens divorcés sont dans la trentaine, dans ce film français, les acteurs sont tous au moins dans la quarantaine. Même si les situations sont exagérées, c'est réconfortant de voir des gens plus âgés à l'écran, qui vivent des aventures loufoques.

Bon cinéma!

Ciné-parc Belle-Neige

Ce mois-ci, nous avons été gracieusement reçus par le Ciné-parc Belle-Neige de Val-Morin, afin d'assister à la première représentation du film *Mon cirque à moi*, film familial mettant en vedette Patrick Huard dans le rôle d'un clown.

Pour l'occasion, des amuseurs publics étaient sur place, dont un unicycliste jongleur (ou un jongleur unicycliste?) et une dame aux échasses, afin de divertir les enfants. Et à regarder les petits yeux qui brillaient ce soir-là, ce fut un succès. De plus, deux maïs soufflés gratuits étaient remis pour chaque automobile. Une belle initiative des Films Séville.

C'est donc dans une ambiance festive, avec un personnel dévoué, que nous avons assisté au film, suivi, en deuxième partie, par le film *Enragé*.

Mon cirque à moi

Comédie dramatique. 1h40. Québec. 2020. Réalisatrice: Myriam Bouchard. Interprètes: Patrick Huard, Jasmine Lémée, Sophie Lorrain et Robin Aubert.

Synopsis – Depuis la mort de sa mère, Laura suit son père Bill, clown de profession, en tournée à travers le Québec, en compagnie du muet Mandeep. Cette vie de nomade ne plaît pas beaucoup à l'adolescente, qui aimerait mener une existence plus conventionnelle. Grâce à l'aide de sa professeure de mathématiques, elle caresse le rêve d'entrer dans un collège privé. Son père n'est pas d'accord avec ce choix, croyant qu'on apprend bien davantage sur la route que sur les bancs d'école. Conflit en vue!

Ciné-parc fille – Voici un film tendre qui peut plaire à tous, car c'est un film qui fait du bien. Il nous

ramène à cette période de nos vies où l'on quitte la magie de l'enfance pour faire des choix qui forgeront notre futur. Et où, souvent, on rejette les valeurs filiales parce que l'on a envie de plus de liberté. Mais quoi de plus inhabituel que de vivre, justement dans un monde de marginalité et de liberté, alors que l'on aspire à un cadre plus rigide, traditionnel? La réalisatrice Myriam Bouchard s'est inspirée d'éléments

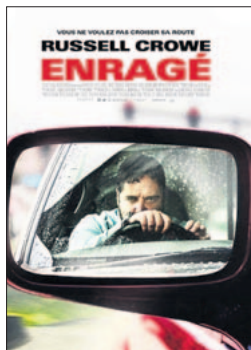
lement grâce à sa facture visuelle et ses images, légèrement surannées, signées Ronald Plante.

Mais avant tout, ce qui fait la beauté du film, c'est le message universel qui s'en dégage: s'accepter soi-même et, surtout, s'accepter les uns et les autres comme nous sommes. **8,5 sur 10.**

Ciné-parc gars – Belle distribution. Patrick Huard joue toujours Patrick Huard, mais certaines répliques sont tellement bien envoyées qu'elles semblent naturelles.

Le fait de savoir que l'histoire est inspirée de la vie de la réalisatrice m'a donné davantage le goût d'aller voir le film. Ce que je n'ai pas regretté.

Le film est plus une comédie, car le drame est léger. Mention spéciale à Godzilla. **7,75 sur 10.**



Enragé

Thriller, action. 1h30. États-Unis. 2020. Réalisateur: Derrick Borte. Interprètes: Russell Crowe, Caren Pistorius, Gabriel Bateman.

Synopsis – Mauvaise journée pour Rachel: en retard pour conduire son fils à l'école, elle se retrouve coincée au feu derrière une camionnette qui ne redémarre pas. Perdant patience, elle klaxonne et passe devant. Quelques mètres plus loin, le même pick-up s'arrête à son niveau. Son conducteur la somme de s'excuser, mais elle refuse. Furieux, il commence à la suivre... et fera de la journée de Rachel un véritable cauchemar.

Ciné-parc couple: Première véritable sortie de film étasunien depuis le confinement, ce film peut se résumer en un mot: stressant! La tension extrême est constante et une scène de violence (physique et/ou psychologique) n'attend pas l'autre. **7,25 sur 10**

À la recherche du mot

Solution page 24

Par Odette Morin

Placez dans la grille la première lettre de la réponse de chaque énigme. Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

1 – Hostilité à l'égard des homosexuels.

2 – Ségrégation systématique qui fut appliquée en Afrique du Sud.

3 – Homme d'affaires impitoyable : ...de la finance.

4 – Souvent accusée de brutalité.

5 – Ce que finit par faire un volcan.

6 – Rusé comme un ...

Mot (ou nom) recherché: Il aimait beaucoup le pétrole.

1 2 3 4 5 6

1 – Fine herbe typique de la cuisine italienne.

2 – Petit citron vert.

3 – Son sirop se fait au printemps.

4 – Lichen filamenteux.

5 – Grise ou française, c'est un genre de petit oignon.

6 – Aussi appelé « soleil », ses graines donnent de l'huile.

Mot (ou nom) recherché: Petit fruit.

1 2 3 4 5 6

MOTS CROISÉS

Odette Morin

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Solution page 24

par Odette Morin, juillet 2020

Horizontal

- 1- Fête en plein air (pl).
- 2- Provisoires.
- 3- Mois pour observer les perséides - Sincère.
- 4- Utile pour déconstruire - Travail forcé (sigle).
- 5- Seaux- Blessant.
- 6- Érode- Voie urbaine.
- 7- Teinter en pourpre pâle - Passe à Ferrare.
- 8- Dans la mer Égée - Réunion.
- 9- Combinée - Petit cube.
- 10- Lacé - Rejetées.
- 11- Possèdent au moins un noyau - Poisson
- 12- Périodes - Des cristaux - Ennuvés.

Vertical

- 1- Elle habite au sud de la frontière.
- 2- Bonheur de prédateur (pl) - Vieille cité.
- 3- Ses feuilles donnent du goût.
- 4- Trucmuche - Arrêts.
- 5- Ceasium - Catégorie.
- 6- Partisanes d'une doctrine.
- 7- Lien - Isole.
- 8- Du soja - Éclore.
- 9- Demande de l'adresse - Le taro et l'arum en sont.
- 10- Humaniste hollandais - Monnaie du Pérou.
- 11- Petite voie - Note.
- 12- Plantes potagères.

Centre d'interprétation de l'eau

Camp de jour en boîte



Minerva et la colonne de 5 densités. Photo courtoisie C.I.EAU

SALLE DE NOUVELLES

Le C.I.EAU (Centre d'interprétation de l'eau) a récemment annoncé un camp de jour en boîte! Au programme: des expériences scientifiques sur le thème de l'eau conçues par des animateurs pour les enfants de 6 à 9 ans. Ils ont préparé 4 boîtes, une par semaine pendant tout le mois d'août, avec des activités amusantes et éducatives offertes aux jeunes de Laval.

Nous avons reçu cette information trop tard pour la partager avec vous dès juillet, mais l'initiative de C.I.EAU ne se limite pas aux boîtes d'activités scientifiques et les familles intéressées par la gestion et l'économie d'eau peuvent consulter leur site et profiter des activités proposées.

Exposition permanente

Exposition phare du C.I.EAU, *Le chemin de l'eau : de la rivière à la rivière* permet aux visiteurs de parcourir dix thématiques à travers lesquelles ils suivent le chemin de l'eau en milieu urbain. Composées de pièces de collection, de textes colorés, de questions, de jeux et de modules interactifs, les thématiques illustrent l'évolution du traitement de l'eau potable, de son captage à la rivière en passant par les multiples étapes de purification, de distribution, et jusqu'à son utilisation à la maison et son traitement précédant le retour au cours d'eau.

À faire à la maison

On y propose des activités liées à l'eau dans le confort de votre maison, telles que des expériences scientifiques: Colonne de densité colorée (8 ans et plus); Un nuage dans une bouteille (8 ans et plus); Faire des arcs-en-ciel à la maison #cavabienal-

ler (8 ans et plus); De la pluie dans une bouteille (8 ans et plus); De la neige à la maison! (4 à 12 ans). On propose aussi des jeux de mots tels que des mots-croisés, les phases de l'eau (2^e, 3^e cycle du primaire et 1^{er} cycle du secondaire) et les états de l'eau (1^{er} cycle primaire); des Casse-têtes, des labyrinthes et même des jeux interactifs en ligne, tels qu'un petit jeu permettant d'aiguiser ses réflexes d'économie d'eau potable à la maison (pour les élèves du primaire) et un autre pour la conception et opération d'une station d'eau potable, notions sur les bassins versants (pour le 2^e cycle du secondaire)

Qui est le C.I.EAU

Le C.I.EAU est un lieu unique et incontournable dans le domaine de l'eau au Québec. Situé à l'intérieur même de la station d'eau potable Sainte-Rose à Laval, cet organisme sans but lucratif a pour mission de promouvoir la protection et l'utilisation responsable de l'eau. Il accomplit sa mission à l'aide de son exposition permanente, de son offre pédagogique en laboratoire et de toutes ses autres activités d'animation. Le C.I.EAU s'adresse à un public curieux d'en apprendre sur cette ressource. — www.cieau.qc.ca

Benoît Guérin

Avocat
450-431-5061

Papier de Cour...

J'ai reçu un papier de cour... qu'est-ce que je fais avec?

D'abord il faut souligner que plusieurs types de documents existent, telles la citation à comparaître (subpoena), les saisies et la demande introductive d'instance.

La citation à comparaître est un ordre de comparaître comme témoin à la date indiquée. La sommation, elle, contient une accusation portée contre vous et vous intime l'ordre de vous présenter au tribunal à une date fixe. Si vous êtes ainsi assigné, vous devez vous présenter devant le tribunal sous peine d'outrage au tribunal.

La saisie, comme son nom l'indique, permet au bénéficiaire d'un jugement de voir sa créance acquittée en saisissant vos biens. L'on peut saisir des biens meubles, des immeubles, les sommes dans un compte de banque ou une partie de votre salaire. L'on peut aussi saisir des biens qui vous appartiennent, mais qui sont entre les mains d'une autre personne (saisie-arrêt). L'exemple classique de cette saisie est la saisie de votre compte de banque entre les mains de votre caisse populaire, par exemple.

Notez bien que dans la majorité des cas la saisie est effectuée après jugement et que les biens alors saisis demeurent en votre possession jusqu'à ce qu'ils soient vendus ou qu'ils vous soient rendus s'il y a contestation. Dans certains cas, les biens peuvent être confiés à un gardien solvable. La saisie peut sous certaines conditions être effectuée avant qu'un jugement ne soit intervenu.

De plus, sachez que lors d'une saisie, vous pouvez soustraire de la saisie des biens meubles d'utilité courante d'une valeur maximale de 7000 \$.

Si l'on saisit entre vos mains des biens qui appartiennent à quelqu'un d'autre, vous pouvez être tenu au paiement de la dette totale de cette personne, à sa place, si vous n'effectuez pas les déclarations requises par la loi en temps et lieu.

La demande introductive d'instance est un document qui débute une poursuite à l'encontre de celui qui la reçoit. C'est dans ce document qu'on précise quelle condamnation l'on demande au tribunal. Par exemple, si l'acheteur de la maison que vous venez de vendre vous poursuit en vice caché, doit vous transmettre une telle demande, document qui dans la majorité des cas aura été précédé d'une mise en demeure et/ou d'un avis de dénonciation.

Lorsque vous recevez les documents d'un tribunal, vous devez dans un délai imparti, parfois assez court, faire valoir vos droits. Il est important de consulter votre avocat rapidement. Celui-ci pourra vous indiquer vos droits et obligations et quelles échéances vous devez respecter.

Faut-il souligner que le non-respect d'un délai peut être quelquefois fatal ou encore vous occasionner des inconvénients et demander des interventions qui peuvent être particulièrement ardues et coûteuses inutilement.

Ne négligez donc jamais un document provenant d'un tribunal, quel qu'il soit. Prenez connaissance attentivement du document et si vous ne savez pas quelle décision prendre, n'hésitez pas à consulter votre avocat.

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.



De belles découvertes

Au fil du temps et des dégustations, il semble que les petits bijoux se font rares, mais quelques belles découvertes nous attendent au détour du Cellier! Je partage avec vous mes dernières découvertes en ce sens.

La Bodega Castano a été fondée au début des années 50, pour la culture de la monastrell, puis l'achat de nouveaux terrains et l'implication des trois enfants dans l'entreprise familiale ont permis l'exploration de nouveaux produits destinés au marché mondial. C'est ainsi que le blanc élaboré pour 50% chacun de macabeu et de chardonnay a abouti sur nos tables. Après fermentation, le vin fait un court élevage en barriques de chêne français pour ensuite avoir un affinage de quelques mois en bouteille avant la commercialisation. Avec une belle couleur jaune pâle et des reflets dorés, des arômes de fruits exotiques, de poires et quelques notes d'épices douces, cet

assemblage séduit! En bouche, le vin est sec avec une acidité très enrobée, beaucoup de matières et surtout un taux d'alcool de seulement 12%. Un vin très agréable pour l'apéritif mais aussi avec des pâtes sauce alfredo ou une pizza aux fruits de mer!

Bodegas Castano 2019, Yecla, D.O.C. à 14,40 \$ (10855758)



Le domaine Vidal-Fleury existe depuis 1781, mais c'est à partir de 1920 que Vidal-Fleury apprivoise la partie méridionale de cette appellation. Et pour le plus grand bonheur de nos papilles nous avons leur vin de disponible en l'appellation Côtes-du-Rhône sur le millésime 2016. Élaboré majoritairement avec de la grenache (65%) et complété avec de la syrah (20%), du mourvèdre (10%) et du carignan (5%). Après une longue macération variant de deux à trois semaines selon le cépage. Par la suite, un élevage sur lies partiellement en foudres (30%) suivi par l'affinage en bouteilles. Fait à noter, la fermentation se fait avec les levures natu-

relles. Très belle couleur rouge rubis, limpide et brillante. Des arômes de fruits rouges très mûrs, de vieux cuir et de sous-bois et de confitures de fruits noirs en rétro. En bouche, le vin est sec et vif avec une puissante tannique équilibrée. Un vin persistant qui apporte beaucoup de plaisir. À découvrir avec une entrecôte de bœuf, sauce aux champignons sauvages!



Vidal-Fleury 2016, Côtes-du-Rhône, A.O.C. à 15,55 \$ (14278855)



VITRERIE FILION LEMIEUX INC.

2489 BOUL. CURÉ-LABELLE
PRÉVOST (QUÉBEC)
CANADA, J0R 1T0

450-438-2023
www.vitrieriefl.ca

RBQ # 8100-0994-71

GUILLAUME PAQUETTE

ARPENTEUR - GÉOMÈTRE INC.

Guillaume Paquette, a.-g.

1023, rue Principale, Prévost J0R 1T0
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
guillaume@ppaquetteag.ca

Prenez soin de vous et des autres!

CONCOURS DÉFI

DIVERTISSEMENT ÉDUCATIF FAIT POUR LES JEUNES ET INTERDIT AUX ADULTES

Odette Morin

Amusez-vous et courez la chance de gagner, tous les mois, une carte-cadeau d'une valeur de 30\$ à la librairie Renaud-Bray en participant au concours DÉFI.

Charade

- Mon premier est le petit de la vache.
- Mon deuxième est la onzième lettre de l'alphabet.
- Mon troisième est un globe consti-

- tué par une mince pellicule d'eau savonneuse remplie d'air.
- Mon quatrième est le mélange gazeux que nous respirons.
- Mon tout est l'ensemble des mots d'une langue.

À la recherche du mot perdu

Placez dans la case appropriée, la première lettre de la réponse de chaque énigme, vous obtiendrez ainsi le mot recherché.



- 1 - L'automne, elles changent de couleur avant de tomber.
- 2 - Fruit riche en vitamine C qui porte le nom de sa couleur.

3 - Celle du Nord coule à travers nos villages.

4 - Saison idéale pour le camping.

5 - Abri temporaire pour dormir en pleine nature.

Mot (ou nom) recherché : grande étendue couverte d'arbres.

Qui suis-je?

Voici les trois indices qui désignent le même mot.

- 1 - Située dans le golf du Saint-Laurent, je suis la plus grande île du Québec.
- 2 - Mes forêts abriteraient plus de 150,000 cerfs de Virginie.
- 3 - Je ne compte que 117 habitants (2018) qui vivent principalement au village de Port-Menier.

COUPON-REPONSE

CONCOURS



Août 2020

Charade

À la recherche du mot perdu

Qui suis-je?

Nom

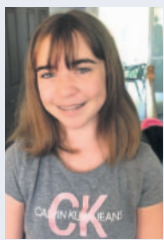
Ville

Âge Tél.

Vous avez jusqu'au 8 du mois suivant la parution du journal pour envoyer vos réponses. Le concours DÉFI continue comme d'habitude, mais la bibliothèque étant fermée, vous devez envoyer vos trois réponses avec votre nom, votre âge, votre ville de résidence de même que votre numéro de téléphone par courriel à defi@journaldescitoyens.ca. Vous pouvez aussi envoyer votre coupon de participation ou simplement vos trois réponses par la poste à l'adresse suivante : Les Éditions prévostaises, case postale 603, Prévost, Québec, J0R 1T0.

Le gagnant sera choisi au hasard parmi tous ceux qui auront eu les bonnes réponses et verra son nom et sa photo publiés dans le journal suivant. Toutes les réponses y seront aussi publiées. Le concours est ouvert à tous les jeunes (18 ans et moins) des municipalités desservies par le *Journal*, c'est-à-dire : Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs. Nous acceptons un coupon-réponse par personne, et les fac-similés sont acceptés.

La gagnante du DÉFI de juillet est Cindy Fortin 14 ans de Prévost.



RÉPONSES DE JUILLET 2020

CHARADE:

Pub - Lit - Si - Thé = Publicité

MOT RECHERCHÉ: 1 2 3 4 5
S A B L E

- 1 - Sang
- 2 - Ancre
- 3 - Bleu
- 4 - Lampe
- 5 - Énergie

Qui suis-je? Argentine

À la recherche du mot perdu

1 2 3 4 5 6
H A R P E R

- 1 - Homophobie
- 2 - Apartheid
- 3 - Requin
- 4 - Police
- 5 - Éruption
- 6 - Renard

1 2 3 4 5 6
B L E U E T

- 1 - Basilic
- 2 - Lime
- 3 - Érable
- 4 - Usnée
- 5 - Échalote
- 6 - Tournesol

Mots croisés - Odette Morin



AVEC ODETTE MORIN

odemorin@journaldescitoyens.ca • www.journaldescitoyens.ca

Une bonne salsa maison

Rien de plus facile que de faire sa propre salsa. On peut en mettre en conserve pour les mois d'hiver ou en offrir à nos amis. Certains l'aiment piquante d'autres pas. Moi, je l'aime bien relevée.

Dans cette recette, j'ai utilisé un assortiment de piments frais de mon jardin. J'ai trouvé que ma salsa n'était pas assez piquante, alors j'ai ajouté des flocons de piments très forts de ma récolte de l'été précédent. Si vous n'êtes pas surs de votre coup, commencez par en mettre une plus petite quantité (de piments), goûtez au cours de la cuisson et rajoutez-en au besoin. Les variétés de piments utilisées font toute la différence, car certaines sont nettement plus piquantes que d'autres. Parmi les piments les moins forts, il y a le Gorria (ou piment d'Espelette), ensuite on monte d'un cran avec le Jalapeno (entre 3 000 et 8,000 SHU¹). Ça commence à être sérieux avec les Cayennes (jusqu'à 50 000). On atteint le vrai piquant avec les Habanero (environ 300 000), les piments thaïs, les Scotch Bonnet... et l'on crache le feu avec le Carolina Reaper (grande Faucheuse de Caroline!), avec ses 2,2 millions de SHU couronné piment le plus fort du monde en 2014 détrônant le Trinidad Moruga Scorpion qui détenait ce brûlant record. N'oubliez pas de porter des gants lorsque vous manipulez des piments forts. De plus, les graines et les membranes blanchâtres qui les retiennent sont beaucoup plus piquantes que la pulpe, il vaut mieux les enlever.

Salsa (cuite) du jardin

Ingrédients

- Tomates² fraîches en dés, 1,125 litre (5 tasses) (environ 5 grosses tomates)
- Poivrons en dés, 560 ml (2 ½ tasses) (environ ½ de chaque couleur : vert, rouge, jaune, orange)
- Oignons en dés, 450 ml (2 tasses) (environ 1 ½ oignon moyen)
- Piments forts épépinés hachés, 110 ml (½ tasse) ou plus au goût
- Ail haché, 60 ml (¼ de tasse) (environ 6 grosses gousses) ou plus au goût
- Coriandre fraîche hachée, 15 ml (1 cuil. à soupe) ou plus au goût
- Persil haché, 15 ml
- Vinaigre, 60 ml (4 cuil. à soupe)
- Sucre, 75 ml (un peu plus d'¼ de tasse)
- Sel, 8 ml (1 ½ cuil. à thé)
- Cumin, 3 à 5 ml (½ à 1 cuil. à thé) au goût
- Pâte de tomate, 30 ml (2 cuil. à soupe) ou plus au besoin (facultative)

Préparation

Mettez tous les ingrédients (sauf la pâte de tomate, la coriandre et le persil) dans une casserole genre « fait-tout ». Portez à ébullition à feu moyen doux pour éviter que la préparation ne colle au fond. Remuez le tout régulièrement et laissez mijoter

à feu doux jusqu'à ce que les légumes soient cuits, mais encore légèrement croquants. Ajoutez la coriandre, le persil (et la pâte de tomate si nécessaire) et laissez mijoter encore 5 minutes. Remplir les pots (Mason (Bernardin) préalablement ébouillantés) jusqu'à 1 cm du rebord avec la préparation encore très chaude. Mettez aussitôt les couvercles, sans trop les serrer. Une heure plus tard, serrez-les plus fermement. Donne 5 pots de 225 ml.

1. C'est Wilbur Scoville, un pharmacologue américain, qui a créé un système pour mesurer la force des piments, les Scoville Heat Units ou SHU.

2. Vous pouvez monder (peler) les tomates. Il faut d'abord les laver, enlever la cicatrice du pédoncule à l'aide d'un couteau d'office et pratiquer deux petites incisions en croix de l'autre côté. Il faut ensuite les plonger dans une casserole d'eau bouillante pendant une dizaine de secondes, puis dans un bol d'eau glacée. Épongez-les avant de les peler. Si elles sont très mures, la salsa pourrait être trop liquide, alors vous pouvez soit, les égoutter partiellement (dans un tamis) après les avoir taillées en dés ou ajouter un peu de pâte de tomate à la préparation.

Bon appétit!



Dindes sauvages au 600, rue des Galets à Piedmont – Voici le troupeau d'environ cinquante dindes, et même quelquefois plus, qui atterrissent deux fois par jour sur notre terrain. C'est une agréable attraction pour les automobilistes et les randonneurs.

Don écologique de deux nouvelles propriétés

Donateurs honorés!

CATHERINE RIVARD, PRÉSIDENTE DE HÉRITAGE PLEIN AIR

Grâce à l’immense générosité de monsieur Luc Parent et de madame Colette Maisonneuve-Parent qui ont accepté de faire don de terrains totalisant 28,3 ha par le biais du Programme de dons écologiques du Gouvernement du Canada, la superficie de terrain protégée dans la Forêt-Héritage est désormais de 57,8 ha.

Jeudi 16 juillet fut inauguré une plaque honorifique et une plaque commémorative installées sur le kiosque d’accueil de la Forêt Héritage, chemin Filion. Étaient présents Colette Maisonneuve-Parent, Luc Parent, Guy Parent et son épouse Linda Houle, Susanne Parent et Marc Parent, les membres du CA d’Héritage plein air du nord et des conseillers municipaux de Sainte-Anne-des-Lacs.

Les terrains acquis sont à Sainte-Anne-des-Lacs et sont situés entre le chemin Filion et la limite ouest de la ville de Prévost. Le site, très apprécié des randonneurs, est boisé et d’une

valeur écologique indéniable avec plusieurs zones humides et même une tourbière. Il est sillonné par quelques sentiers de ski de fond depuis les années 1980. Au tournant du siècle, des sentiers de raquettes se sont ajoutés et depuis les dernières années, les vélos de montagne/vélos d’hiver cohabitent dans les sentiers de raquettes.

Par ce témoignage, Héritage Plein Air du Nord ont voulu remercier ces donateurs qui ont démontré leur attachement à la belle nature de Sainte-Anne-des-Lacs et leur appui au plein air par ce grand don. Famille sportive, la plaque commémorative



Suzanne Parent, Colette Maisonneuve-Parent, Guy Parent, Linda Houle, Luc Parent, et absent de la photo : Marc Parent

présente d’ailleurs deux jeunes skieurs qui sont en fait Claude Parent, le paternel, et sa sœur Madeleine vers 1938. L’organisme remercie également la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs pour sa confiance et son soutien financier liés à l’acquisition de ces terrains.

Ce projet de conservation a été rendu possible grâce au soutien de Conservation de la nature Canada, d’Habitat Faunique Canada et de financement du Gouvernement du Canada par l’entremise du Program-

me de conservation du patrimoine naturel (PCPN) du Fonds de la nature du Canada. Ce don à Héritage Plein Air du Nord a été réalisé dans le cadre du Programme de dons écologiques du gouvernement du Canada.

La réalisation de ce projet sera soulignée dans le rapport annuel de notre organisme, compte tenu qu’il n’y aura pas d’assemblée générale publique en raison du contexte de pandémie.

L’implication sociale

Une tradition familiale chez les Parent

ANTHONY CÔTÉ

La famille Parent de Sainte-Anne-des-Lacs poursuit une tradition d’implication dans les activités de plein-air depuis l’arrivée de leur ancêtre, Joseph-Edward Parent à Saint-Jérôme en 1887.

Joseph-Edward Parent a cédé un terrain à la Société d’Agriculture qui accueillera l’aréna Melançon et l’externat classique, aujourd’hui l’école Marchand, à Saint-Jérôme. Le fils de Joseph-Edward Parent, Lucien Parent a créé dans les années ’50, deux centres de ski alpin avec remonte-pente: un à la côte Parent à Saint-Jérôme, qui accueille toujours des amateurs de glisse en hiver. Un à Prévost sur la côte à Buchannon (prononcé Boucane par les locaux), voisin de la ferme Pagé, aujourd’hui la montée Sainte-Thérèse et ceci jusqu’en 1961, année de l’arrivée de l’autoroute des Laurentides.

Comme vous allez le constater, le don de terrains à HEPAN ne fait que prolonger la tradition chez la famille Parent. De fait, la ville de Sainte-Anne-des-Lacs est redevable envers la lignée des Parent.

Claude Parent et son épouse Colette Maisonneuve ont toujours travaillé ensemble au développement d’une vie communautaire par le biais d’activités sportives et de plein-air. Des exemples, il y en a: le parc Parent, rue Filion, a déjà vu par le passé des glissades de neige durcie toute en courbes pour les petits et une glissade glacée en forme de dalot pour la traîne sauvage. Au même endroit, un petit remonte-pente pour les amateurs de ski alpin, une patinoire sur le lac avoisinant et des sentiers de raquettes ont aussi été aménagés par l’équipe Parent. Par la suite, les amateurs de ski de fond ont pu profiter de pistes aménagées qui

se mariaient avec les traces de Jack Rabbit et au grand bonheur des membres du feu Laurentian Lodge de Shawbridge. Ces sentiers seront en grande partie intégrés plus tard au Centre de ski de Fond – Gai-Luron puis certains à la Forêt Héritage.

Collette Maisonneuve n’a pas hésité à faire don d’un terrain à Héritage plein air du nord... pour des activités de plein air!

En été, des tournois de tennis, de jeu de palets étasunien (shuffle-board), de croquet et même un terrain de pétanque pour de nouveaux arrivants européens (arrosé de Pinard!). Ils ont aménagé un petit terrain de golf de trois trous – Par 3... et des tournois très courus, les «Tournois de la cuvette»! On retrouve encore aujourd’hui des balles de golf enfouies sur certains terrains du chemin Dunan Nord. Il y avait aussi un camping avec plage sur le bord du lac Parent.

Les gestes de madame Colette Maisonneuve-Parent et de son fils Luc restent dans l’esprit de vie communautaire propre à la famille Parent. Comme l’écrivait lui-même feu Claude Parent dans son histoire de vie: «Ce qui me rend heureux est que ma conjointe a toujours partagé avec moi la responsabilité de l’entre-

Nos services

- Douleurs aux pieds
- Analyse biomécanique
- Orthèses plantaires sur mesure
- Soins de pieds
- Soins pour diabétique
- Ongles incarnés
- Mycoses
- Verrues plantaires
- Examen par échographie
- Laser et beaucoup +

Dr^e Mary-Jil Coudé • Dr^e Camille Giroux
Dr^e Magali Brousseau-Arcand
PODIATRES

Disponibilités en soirée	Aucune référence médicale nécessaire	Reçu émis pour assurances
--------------------------	--------------------------------------	---------------------------

PRENEZ SOIN DE VOS PIEDS
prenez rendez-vous maintenant !

Tout pour la santé de vos pieds!
2731, boul. du Curé-Labelle, Prévost
450-335-1777 **www.podiatre-prevost.com**

2731, boul. du Curé-Labelle, Prévost
450-335-1777
www.podiatre-prevost.com

Comment se débarrasser d'un ongle incarné!?

Un ongle incarné est une affection assez commune qui a plusieurs raisons d’être. On qualifie un ongle incarné par le fait qu’il pousse dans la peau et la transperce. Plusieurs personnes ont une génétique qui cause des ongles en pinces (voûte) et donne des difficultés à effectuer une coupe convenable. Doit-on les couper court, les laisser longs... là est la question ? Surtout si on a une tendance à avoir des ongles en pince, il faut préférentiellement laisser les coins des ongles longs et ressortir de la peau. L’ongle doit être court au bout, mais long dans les côtés; la coupe carrée est l’idéale. Il est normal de voir l’ongle courber davantage avec l’âge. L’épaississement de l’ongle va provoquer une augmentation de pression et créer des amas de callosité dans les sillons de l’ongle. Cela provoque une douleur semblable même si l’ongle ne perce pas la peau. Quand il devient impossible de venir à bout des coins d’ongle et qu’à chaque repousse, le problème revient, il est préférable de passer à l’intervention permanente appelée matricectomie. Hé non, ce n’est pas aussi terrible que ce que fait le Dr du Pied à Canal Vie! Personnellement, je trouve ce podiatre très drastique et dure dans ses approches. Hé non, nous n’arrachons pas les ongles en tout temps, ce que ce podiatre semble faire! Avouons que c’est plus impressionnant pour la télévision. Sous anesthésie locale, seul inconfort de la procédure, nous enlevons la bande d’ongle située sous la peau et brûlons la matrice afin que cette partie ne repousse plus. La majorité des gens n’éprouve presque pas ou peu de douleur à la suite de l’intervention qui se veut également esthétique. L’important est d’abord de traiter, mais quand en plus notre ongle est conservé et beau, c’est encore mieux! Aucun arrêt de travail n’est nécessaire, mais il est préférable de ne pas faire de sports d’impacts pour le temps de la guérison. Tous les patients regrettent de ne pas l’avoir fait avant... il n’est donc pas nécessaire d’attendre les souliers fermés pour appeler (c’est la même chose chaque année, on s’y attend!).

PERSONNALITÉS DU MOIS

Valérie et Samuel-Olivier Gélinais Boulangerie-sandwicherie Sur la planche



Amoureux de la qualité de vie à Prévost depuis dix ans, c'est en tant qu'entrepreneurs que ce jeune couple, parents de deux enfants, désire s'impliquer et redonner à leur communauté.

C'est au 2547, boul. du Curé-Labelle, à l'Espace Urbain – Parent/Gamin, un concept à vocations multiples, que Samuel-Olivier et Valérie ont enfin trouvé l'endroit idéal pour lancer officiellement leur nouvelle entreprise; la boulangerie-sandwicherie Sur la planche. Passé la porte d'entrée, vous y trouvez cette atmosphère familiale simple et de bon goût qui vous fait sentir « chez-vous ».

Petits et grands sont les bienvenues pour y manger un bon repas et y trouver des produits locaux. Valérie et Samuel-Olivier ont établi des relations d'affaires avec des boulangeries et cuisines des environs, choisies pour la qualité des produits offerts: croissanterie, pâtisseries, plats cuisinés, pizzas, sans oublier l'excellent café de notre torréfacteur prévostois KOHI Café qui leur a concocté une mouture spéciale: excellent! Le menu privilégie la nourriture végétalienne, sans gluten et le plus possible sans allergènes.

Pour Samuel-Olivier, ce projet est aussi la continuité de sa passion pour la planche! De nature rassembleur, il souhaite mousser les activités sportives et culturelles et peut-être ainsi créer un mouvement jeunesse. Conscient de l'importance de considérer la vision des jeunes citoyens, c'est à Sur la planche qu'ils auront l'occasion de dessiner l'avenir de la Ville de Prévost en attendant, sans doute avec impatience, l'école secondaire!

En vous rendant à Sur la planche, vous serez au cœur de l'ensemble des services offerts à l'Espace Urbain soit, une librairie jeunesse, des ateliers de peinture sur verre, une halte urbaine, des sessions de cours en groupes, de conditionnement physique, etc.

C'est pourquoi la boulangerie-sandwicherie Sur la Planche est l'endroit tout indiqué où nouvelles mamans, vieux ami(e)s et adolescents peuvent venir manger, échanger, profiter du moment ou refaire le monde dans un environnement convivial, familial et accueillant!

2547, boul. du Curé-Labelle, Prévost
450 304-7246

COUPS de ♥ d'août

Vêtements biologiques pour enfants



Nouvelle boutique à Prévost!

Petit Hurricane Co. ouvre sa toute première boutique de vêtements pour enfants au cœur de Prévost le 25 août prochain. Située dans l'ancien local de la boulangerie populaire Merci La Vie, la boutique famille Petit Hurricane Co. offre aux parents de jeunes enfants un endroit pour boire un bon café torréfié localement, rencontrer d'autres parents, et bien sûr, découvrir l'intéressante sélection de produits de marques fabriqués au Québec. En raison de la COVID, le lancement exclusif se déroulera entre 12h et 21h et est réservé seulement pour les détenteurs de billet dans le but de respecter la distanciation sociale.

2899, boul. du Curé-Labelle, Prévost
Pour réserver votre billet à l'ouverture, cliquez sur le lien situé dans la bio Instagram *petithurricane*

Nouvelle adresse!

Boulangerie-sandwicherie Sur la planche

L'endroit idéal pour savourer un excellent café de mouture « Sur la planche » locale, avec une viennoiserie, pâtisserie, sandwich, tartine ou même un repas complet sur place. Vous avez aussi le choix du prêt à emporter. Situé à même l'Espace Urbain, on s'y côtoie en famille, bienvenue aux enfants!



2547, boul. Curé-Labelle, Prévost 450 304-7246

À mettre à votre agenda!



Le Festival de la BD de Prévost 2020, les 22 et 23 août

La 8^e édition du Festival de la BD vous donne rendez-vous en ligne à fbdp.ca où les mordus et amateurs comblés par le contenu de la programmation. Tout a été conçu pour répondre aux clientèles enfants, ados et adultes, soit de tous les âges. Les participants peuvent échanger avec des bédéistes renommés et les voir performer en direct, visiter des expositions, des dessins, participer à des ateliers et conférences, soit une trentaine d'activités dirigées en plus de la librairie qui propose une grande quantité de livres bd des plus convoités.

La notoriété du Festival BD de Prévost n'est plus à faire tant chez les prévostois que les résidents et saisonniers des Laurentides qui s'y convient chaque année, toujours surpris par l'innovation et la formule constamment réinventée. La bd est un support à la vitalité culturelle dans les communautés en plus du soutien qu'elle apporte aux créateurs francophones.

Assurez-vous de bien noter votre agenda pour ne pas manquer les activités du programme qui vous intéressent. Bon festival à toutes et à tous!

Travaux sur la 117

Ralentissement à prévoir

Il n'y a pas que la pandémie qui nous ralentit à Prévost! Travaux sur la 117 jusqu'à la mi-octobre! Important ralentissement de la circulation à prévoir.



Journal
citoyens

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

Par courriel:
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Prochaine tombée,
le 8 septembre 2020, à 17 h

Réservez votre espace publicitaire
dès maintenant auprès de

Lise Pinard 450-335-1678

Avis aux femmes et aux hommes d'affaires
de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs

Démarquez-vous! Faites connaître davantage vos services et vos produits aux nouveaux arrivants. Atteignez vos objectifs de réussite, en vous annonçant afin que tous vos clients puissent vous retrouver et acheter localement. Le Journal des citoyens véhicule votre message avec le courrier de chaque résident, distribué par Postes Canada le 3^e jeudi de chaque mois. Les petites annonces commerciales sont aussi à votre disposition. Demandez le dépliant.

Pensez-y! 11 000 exemplaires : 23 000 lecteurs.

Véritable baume sur le cœur

Dessins, lettres et cartes d'enfants offerts aux aînés



SALLE DE NOUVELLES

De nombreux enfants d'employés du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides et de jeunes issus d'une vingtaine d'écoles primaires de la région ont répondu volontairement à un appel original les conviant à exprimer sur papier un mot d'encouragement à partager avec des résidents en milieux de vie dans le contexte actuel de pandémie de COVID-19.

C'est avec enthousiasme et touchées droit au cœur que, tout récemment, des personnes âgées ont reçu en cadeau quelque 700 dessins, lettres et cartes empreintes d'amour.

L'initiative, née de la direction du CISSS, invitait en mai dernier tout son personnel à faire participer leurs enfants dans la création de dessins qui seraient ensuite remis aux résidents en ressource intermédiaire. « L'idée nous a aussi sou-

sollicité la collaboration des commissions scolaires, ouvertes à ce projet intergénérationnel », de préciser Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides. « Un tel projet est d'abord une activité de partage, d'empathie et de générosité, qui met à contribution les plus petits et développe par le fait même leur sensibilité envers les personnes âgées qui ont été beaucoup isolées à certains moments de la pandémie ».

Ainsi, chacun des 765 usagers de 24 ressources intermédiaires s'est vu remettre un dessin (plastifié pour des raisons de prévention et contrôle des infections). Chacun des moments de partage a généré beaucoup de bonheur, tant pour les résidents que pour les membres du personnel des différentes installations.

« Cette distribution aura été un léger baume sur le cœur et une lueur d'espoir en cette période difficile pour les aînés, leur démontrant une solidarité et une présence en pensée de la part de la communauté. Un sincère remerciement est offert à tous ceux qui ont participé à ce projet rassembleur », de conclure madame Landry.

Photo courtoisie

CPR STATION

PIEDMONT, QUÉ.

Carte postale
du siècle dernier

La gare de Piedmont

BENOIT GUÉRIN

La gare de Piedmont (année inconnue). Datant du début des années 1890, la gare fut démolie au début des années 1980. Ultérieurement, une réplique fut construite sur le site actuel et est utilisée pour des services aux usagers du parc du P'tit train du Nord et pour des activités sociales et culturelles municipales.

Merci à Richard Joly pour les informations sur Sainte-Anne-des-Lacs.

Carte originale: collection privée de l'auteur



Exposition de René Derouin

La flore du continent

« Les chants Grégoriens aident à la contemplation, imposent le regard vers l'œuvre. Une exposition dans la continuité de mon appartenance au territoire; un hommage à Marie Victorin, ce grand personnage qui nous a fait découvrir la flore Laurentienne. Marcher le territoire, y faire une œuvre, redonner le sens du sacré dans l'ancienne église de Val-David, je suis fier de cette réalisation et de la réaction du public.

Rejoindre par les émotions, la vraie raison de faire de l'art. » – René Derouin

Horaires jusqu'au 18 octobre 2020

- Août - mercredi au dimanche, de 11 h à 17 h
- Septembre - samedi et dimanche, de 11 h à 16 h + lundi 7 septembre
- Octobre - samedi et dimanche, de 11 h à 16 h + lundi 12 octobre

Au centre communautaire, 2490, rue de l'Église, Val-David

On a tout prévu pour votre BBQ

avec les prêts-à-cuire de votre boucher IGA



Le plaisir de
mieux
manger



Marché IGA Famille Piché
2635, boul. du Curé-Labelle - Prévost
450-224-4575

Service de commande en ligne le plus complet et efficace au Québec
Préparation de commande • Livraison disponible • Cueillette en magasin • Service courtois et rapide
www.iga.net

IGA
Famille Piché *extra*
On s'y connaît!

HYUNDAI
HYUNDAI ST-JÉRÔME

DEPUIS PLUS DE
35 ans
à votre service

**La liquidation
autorisée du fabricant**

Obtenez jusqu'à 4 000 \$ en ajustements
de prix¹ sur les modèles sélectionnés.
Location² ou financement³ à partir de 0 %
sur d'autres modèles sélectionnés.

Kona 2020

Louez l'Essential à trac. av. pour

55\$ pour **48**
par semaine mois
avec acompte de 1 095 \$*
(208 semaines)

*Prix au comptant

23 374\$

Caractéristiques clés de série :

- Écran tactile de 7 pouces avec caméra de recul
- Android Auto^{MCV} et Apple CarPlay^{MCV}
- Climatiseur à réglage manuel

Tucson 2020

Obtenez jusqu'à

4 000\$

en ajustements de prix¹
Montant disponible sur le Tucson Ultimate
2020 à traction intégrale.



Caractéristiques clés :

- Traction intégrale HTRAC^{MC} livrable
- Android Auto^{MCV} et Apple CarPlay^{MCV} de série
- Système de caméras sur 360 degrés livrable

Elantra 2020

Financement

0 % pour **84**
mois* (364 semaines)
sur tous les modèles

Exemple de prix de vente pour la version
Preferred auto IVT:

23 123\$

Les caractéristiques de la version
Preferred auto IVT comprennent :

- Écran tactile de 7 pouces avec caméra de recul
- Android Auto^{MCV} et Apple CarPlay^{MCV}
- Alerte de collision dans l'angle mort avec alerte de collision transversale arrière



5 ANS 100000 km
Garantie globale limitée**

hyundaicanada.com

*Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour le véhicule neuf suivant : Kona Essential 2.0L 2020 à traction avant à un taux annuel de 2,49 %. Obligation totale de location de 12 619 \$, 208 versements hebdomadaires de 55 \$ pendant 48 mois sur contrat de location à montant fixe. Acompte initial de 1 095 \$ et paiement de la première mensualité requis. L'offre ne peut pas être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Bail sur 16 000 km par an; 12 c par kilomètre excédentaire. L'offre de location inclut les frais de livraison et de destination de 1 810 \$ ainsi que les frais de 115 \$ (base de 15 \$ sur le climatiseur), frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, ROPRM et toutes les taxes applicables en sus. Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour une Elantra Essential manuelle 2020 neuve en stock à un taux annuel de 0 %. Obligation totale de 10 194 \$, 156 versements hebdomadaires de 65 \$ pendant 36 mois sur contrat de location à montant fixe. Acompte initial de 9 \$ et paiement de la première mensualité requis. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Limite de 16 000 km par année; 12 c par kilomètre excédentaire. Les offres de location comprennent les frais de livraison et de destination de 1 710 \$ et des frais de 115 \$ (base de 15 \$ sur le climatiseur) et les frais du concessionnaire de 499 \$. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, ROPRM et toutes les taxes applicables en sus. Offres de financement sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour une Elantra Preferred 2020 automatique IVT à un taux annuel de financement de 0 %. Coût d'emprunt de 0 \$, pour une obligation totale de 23 123 \$. 364 versements hebdomadaires de 64 \$ pendant 84 mois. Acompte initial requis de 0 \$. Les frais de 115 \$ (base de 15 \$ sur le climatiseur) sur les modèles dotés d'un climatiseur, les frais de livraison et de destination de 1 710 \$ et les frais d'administration du concessionnaire de 499 \$ sont inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, ROPRM (maximum 76 \$) et toutes les taxes applicables en sus des offres de financement à l'achat et payables au moment de la livraison. † Prix au comptant de 23 374 \$ offert sur ce modèle neuf en stock : Kona 2.0L Essential à traction avant 2020. Les frais de 115 \$ (base de 15 \$ sur le climatiseur) et les frais de livraison et de destination de 1 810 \$ sont inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, ROPRM (maximum 76 \$) et toutes les taxes applicables en sus. ‡ Le calcul des ajustements de prix se fait à partir du prix de base de chaque véhicule. Ajustements de prix allant jusqu'à 4 000 \$ disponibles à l'achat au comptant seulement des modèles Tucson 2020 en stock. Montant disponible sur le Tucson Ultimate 2020 à traction intégrale. Chaque ajustement de prix est appliqué avant les taxes. Cette offre ne peut être combinée ou utilisée en conjonction avec toute autre offre disponible. Cette offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. *†† Offres valides pour une durée limitée et sous réserve de changement ou d'annulation sans préavis. Couleur du véhicule sous réserve de sa disponibilité. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation et un réservoir plein de carburant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités, le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. Cette offre ne peut être combinée ou utilisée en conjonction avec toute autre offre disponible. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Visitez www.hyundaicanada.com ou un concessionnaire pour tous les détails. †† La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. † Android Auto^{MCV} est compatible avec les téléphones Android qui fonctionnent avec le système d'exploitation Android Lollipop ou une version plus récente. Il se peut qu'Android Auto ne fonctionne pas avec certains appareils et qu'il ne soit pas disponible dans certains pays et certaines régions. Des applications supplémentaires pourraient être requises. Visitez www.android.com pour de plus amples renseignements et pour connaître les limites applicables. Android et Android Auto sont des marques de commerce de Google Inc. †† Apple CarPlay^{MCV} fonctionne avec les iPhone 5s, iPhone 5c, iPhone 5s et les modèles plus récents qui fonctionnent avec la plus récente version de iOS 7 et les versions ultérieures. Il se peut que Apple CarPlay^{MCV} ne fonctionne pas avec certains appareils et qu'il ne soit pas disponible dans certains pays et certaines régions. Visitez www.apple.com pour de plus amples renseignements et pour connaître les limites applicables. Apple et Apple CarPlay sont des marques de commerce d'Apple Inc. MCMO Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à (ou utilisées sous licence par) Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

HYUNDAI
SAINT-JÉRÔME
www.hyundaistjerome.com



450 432-4252

16600, Montée Guénette, Mirabel

OUVERT
Lundi au jeudi de 9 h à 21 h
Vendredi de 9 h à 17 h